

lui... Sa sphère d'action semblait trop ignorée et son théâtre trop modeste pour que ce que l'on appelle la gloire humaine vînt l'y chercher. Et cependant, à peine le curé avait-il fait son apparition sur la grande scène du monde européen que, le lendemain même, son nom volait de bouche en bouche. Sa correspondance seule suffirait à l'illustrer. Il y a telles de ses lettres qui sont de véritables chefs-d'oeuvre d'originalité de pensée et d'un style absolument introuvable ailleurs que chez lui. Sans doute on a vite fait d'accaparer la renommée en soumettant des peuples et en conquérant des provinces que l'on écrase sous son joug. Mais, il fallait être plus qu'un conquérant ou un simple homme de génie pour créer un monde, l'ouvrir à la vie et à la civilisation, lui fournir tous les jours un aliment ou un sang nouveau par l'adjonction de centaines de familles arrachées à l'émigration et dirigées vers lui, pour persuader enfin à tout un peuple qu'un pays inculte et sauvage, désormais conquis et dompté par le patriotisme ardent d'un homme, renfermait peut-être l'avenir de notre race et en serait un jour l'asile ou le camp retranché inexpugnable."

M. Labelle était-il orateur ? L'abbé Rouleau, dans son article de 1892, écrit nettement, nous l'avons vu, qu'il ne l'était pas. Assurément, il ne l'était pas à la façon fougueuse et empoignante de son ami Chapleau, ni, non plus, à celle si insinuante et si caressante de son ami Mercier. Le curé Labelle était, pour cela, trop simpliste, trop familier souvent, et il se livrait la plupart du temps avec trop de laisser-aller à l'inspiration du moment. Son éloquence, en tout cas, n'avait rien d'étudié et de savant et elle était pour le moins inégale. Et pourtant ! Oui, pourtant ! Tout dépend du point de vue où l'on se place et de ce que l'on entend par l'éloquence. Si celui-là peut être dit éloquent, dont la parole subjugue et entraîne, quand même elle ignore, ou paraît ignorer, les règles ou les artifices de l'art, personne ne le fut davantage que le curé de Saint-Jérôme.

M. de Molinari, le chef de la délégation franco-belge de 1885, parle quelque part, dans un article à *L'Echo de la Semaine* de Paris, de "l'éloquence rustique" du curé Labelle, "de sa parole imagée et abrupte, animée par une conviction ardente, laquelle, tout en étonnant le public fin de siècle de la ville-lumière, lui valut pourtant, auprès de toute la population parisienne, le plus sympathique des accueils". Et Arthur Buies, auquel il faut toujours en revenir, nous raconte un sermon du curé dans une mission de "son nord", qui l'avait littéralement enthousiasmé. Qu'on nous permette de citer de nouveau : "Le curé Labelle fit le sermon de circonstance. Un sermon du curé, dans les montagnes, pour des gens qu'il ne voyait que de loin en loin et qui avaient besoin qu'on leur parlât d'une foule de choses propres à leur remettre le coeur, ne pouvait pas commencer comme un autre. M. Labelle parla d'abord longuement, à ces exilés sur

le sol même de la patrie, de leurs petits intérêts, de leurs défrichements, de leurs progrès et surtout de la construction prochaine du chemin de fer qu'ils attendaient depuis des années et qui devait leur permettre de rester, eux et leurs enfants, sur la terre nouvelle qu'ils venaient d'arroser de leurs sueurs. Il s'exprima dans son langage à lui, plein d'images populaires, fait exprès pour stimuler, pour égayer et pour transporter ces rudes, vaillantes et naïves populations. Il leur recommanda, entre autres choses, de "faire de la terre", rien que de la terre, et de négliger les petites industries qui conduisent "à mourir la poche sur le dos". Il parla ainsi pendant près d'une heure, et, son allocution temporelle terminée, quand il vit qu'il avait touché juste et que tout son monde allait s'en retourner heureux et plein d'un courage nouveau, il entama l'évangile du jour. Ce fut un commentaire et un développement d'une douceur et en même temps d'une force et d'une élévation inexprimables. De temps à autre c'étaient des éclats que l'on eut dit comme des fragments de montagnes s'écroulant, d'autres fois c'était comme un fleuve coulant à pleins bords sans se soucier des obstacles, ou bien c'était comme un chêne déployant ses larges branches pour s'élaner de plus en plus vers les cieux... Quel homme ! Quel homme, me disais-je ! Ei, en effet, c'était là l'apôtre, le véritable apôtre, tel qu'on le conçoit et qu'on le veut uniquement..." (1)

De cette éloquence rustique, dont parlait M. de Molinari, et de ce langage plein d'images populaires, ainsi que disait Buies, nous voulons fixer ici quelques exemples.

Écoutez d'abord le curé Labelle, dans son discours de la Saint-Jean-Baptiste, à Notre-Dame de Montréal, en juin 1883, parler à ses auditeurs de la cession du Canada à l'Angleterre, par le traité de Paris de 1763, et de tout ce qui s'en est suivi pour nous: "En ce temps-là, disait-il, la royauté en France s'abreuvait à la coupe de la volupté. Or, le vice dégrade l'esprit en même temps qu'il flétrit le cœur. Le nouveau Sardanaple (Louis XV) ne comprit pas de quelle importance était pour son royaume la colonie des bords du Saint-Laurent. Il l'abandonna à ses seules ressources, alors qu'elle avait à combattre contre un ennemi qui disposait de forces dix fois supérieures aux siennes. Bien plus, il la laissa ruiner par la rapacité et les exactions d'intendants ou d'employés malhonnêtes qui n'avaient guère plus d'honneur que d'entrailles. D'ailleurs, aux yeux d'un philosophisme ténébreux et sinistre (celui de Voltaire), la cession du Canada, ce n'était que la perte de quelques arpents de neige. Le dernier coup de canon, cependant, qui retentit sur nos rives, assura une victoire française (celle de Lévis). Hélas! Ce devait être comme le dernier salut de notre pays à l'ancienne mère-patrie. La Providence décidait que c'en était assez et elle

(1) *Au portique des Laurentides*, page 57.

greffait sur le tronc britannique notre jeune race. En dépit de la diversité des religions, des langues et des moeurs, cette race a grandi et s'est développée. On avait cru que c'était un grand malheur, pour nos ancêtres et leurs descendants, de passer ainsi sous le joug de l'Angleterre. Ce fut, au contraire, pour notre bonheur à tous. En changeant d'allégeance, nous avons évité les errements et les maux de la grande Révolution, comme aussi ces soubresauts de la politique sectaire de la France qui se font encore sentir de nos jours. On peut dire que le salut nous est venu de ceux-là mêmes qui étaient en ce temps-là nos ennemis — *salutem ex inimicis nostris*. C'est ainsi, parfois, que certaines lois de la nature, qui semblent se combattre pour se détruire, arrivent pourtant, par un secret ressort que l'on ne peut qu'entrevoir dans le plan divin, à tourner au profit d'un but plein de sagesse. Quoique nourri de la sève britannique, notre rameau canadien a produit des fleurs et des fruits qui ont donné une nouvelle vigueur à l'arbre de France et ont ajouté à sa beauté. Le Canadien français n'a pas ménagé son sang au service de l'Angleterre, pas plus qu'il n'en avait été avare au service de la France, et c'est à sa fidélité qu'Albion doit d'avoir conservé cette colonie qui est l'un des plus beaux fleurons de sa couronne. A côté de celle de Carillon brille la victoire de Châteauguay. Par conscience, lien plus sacré que celui de l'affection et de l'honneur, le Canadien est devenu, pour l'Angleterre, l'un des plus fermes appuis du trône. Les deux races, du reste, à cause du sang breton ou normand qui coule dans leurs veines à toutes deux, ont plus d'affinité qu'on ne le pense. Les projets funestes qu'on dirigeait contre nous ont été retournés en notre faveur par notre union et l'aide de Dieu. La fécondité de nos familles, le dévouement de notre clergé, la docilité de notre peuple à ses pasteurs ont consolidé de mieux en mieux l'existence de notre nationalité et lui assurent un grand rôle dans ce pays du Canada. Notre constitution actuelle (la Confédération), en laissant un libre jeu à nos institutions provinciales, nous procure tout ensemble les avantages de la centralisation et ceux de la décentralisation. Nos hommes d'Etat ont compris la profondeur de ce mot de Montesquieu: "La grandeur du génie ne consisterait-elle pas à savoir dans quel cas il faut l'uniformité et dans quel cas il faut des différences?"... Par une nécessité de sa nature, Dieu est intolérant contre l'erreur, quelle qu'elle soit, mais il n'est pas persécuteur. Il fait luire son soleil sur les méchants comme sur les bons et il nous a donné la parabole de l'ivraie et du bon grain pour nous enseigner la ligne de conduite que nous avons à suivre. C'est pourquoi nous laissons les autres croyances jouir de la liberté dont nous jouissons nous-mêmes... Rappelons-nous toujours que la force de notre nationalité réside dans la conservation de nos institutions locales, son lien dans la vertu et sa santé dans la reli-

gion... A l'exemple de nos pères, soyons des hommes de foi, d'espérance et de charité, et, quand viendra l'orage, la Providence veillera sur nous. La fureur des vents pourra nous faire ployer, mais nous ne romprons pas..."

Ce discours, que nous avons dû condenser et restreindre à ses lignes essentielles, pour nous borner aux proportions qui conviennent à ce récit, mais que nous croyons avoir fidèlement reproduit en sa substance et même à peu près dans les termes dont se servait l'orateur de 1883, nous paraît ne manquer ni de haute doctrine, ni de logique, ni non plus d'aisance et d'éloquence naturelle et vraie.

En voici un autre, que nous allons pareillement condenser, qui est peut-être encore plus vibrant et plus émouvant. Le 20 mars 1890, au cours du deuxième voyage en Europe du curé, devenu Mgr Ladelles, l'*Alliance Française* et la *Société historique de France* donnaient à notre apôtre de la colonisation, à Paris même, à l'*Hôtel des Sociétés savantes*, un banquet qui eut quelque retentissement. Des hommes considérables du monde de la diplomatie, des lettres et de la finance y assistaient. M. le comte Colonna Ceccaldi, ministre plénipotentiaire, proposa la santé ou le toast de l'hôte d'honneur, Mgr Labelle. Voici, en partie du moins, comment notre curé s'exprima devant ce brillant auditoire:

"Je ne sais comment témoigner ma reconnaissance à l'*Alliance Française* et à la *Société historique*... Ce dîner, c'est comme un baiser d'amitié ou un embrassement chaleureux que notre mère, la vieille France, donne amoureusement à sa fille, la nouvelle France, après des siècles d'oubli, et, en même temps, c'est comme un applaudissement que vous accordez, Messieurs, à toutes les luttes que nous avons livrées au Canada, sur les champs de la guerre ou sur ceux de la politique, pour garder fidèlement le dépôt sacré du génie de l'ancienne mère-patrie. Quand je vois, autour de cette table, les hommes de France les plus distingués par la science, le talent et le coeur, il me semble entrevoir l'aurore d'un jour nouveau pour les relations de votre beau pays de France, qui a tout un passé d'honneur et de gloire à son acquis, avec ma jeune nation canadienne, qui commence à paraître sur l'horizon et qui sera, je l'espère, dans l'avenir, l'astre radieux de l'Amérique septentrionale. Coïncidence remarquable, cette manifestation se produit au moment où, au Canada, quelques fanatiques ont jeté un cri de guerre contre notre langue française. Mais, n'ayez aucune crainte! Cette langue a poussé de si profondes racines dans le riche sol de notre pays qu'on ne pourrait l'arracher sans ébranler jusque dans ses fondements l'édifice de cette Confédération canadienne dont nous sommes les premiers et les plus solides ouvriers... Par sa beauté, par sa richesse, par sa sonorité, par sa perfection et par ses chefs-d'oeuvre, la langue française ne s'est-elle pas imposée à toute

l'Europe? N'est-elle pas la langue des cours et de la diplomatie? N'est-il pas vrai que l'homme instruit des autres nations trouve qu'il lui manque quelque chose s'il l'ignore? N'est-elle pas la langue des peuples et des rois? Je le déclare avec énergie et avec toute la conviction de mon âme, notre langue française conservera son omnipotence dans le monde aussi longtemps qu'il y aura une France en Europe... et une province de Québec en Amérique..."

Nous reconnaissons qu'il n'y a là rien d'extraordinaire et qui n'ait pas été dit, avant ou après le curé Labelle, plus d'une fois. Mais, n'est-ce pas pourtant un beau langage, clair et net, naturel et vivant, et, évidemment, jailli du coeur? Que faut-il autre chose pour être éloquent, puisque, comme disait l'ancien, c'est le coeur qui rend habile à bien dire, *pectus est quod disertos facit*? Nous maintenons donc que, si le curé Labelle n'était peut-être pas un très grand orateur, il était loin, à certaines heures, d'ignorer l'art d'émouvoir ou de toucher profondément les âmes de ses auditeurs. Même dans de simples conversations, il devenait souvent singulièrement convaincant et persuasif. Et cela, c'est encore de l'éloquence et de la meilleure.

Dans cet article au *Journal de Bruxelles*, que nous avons plus haut en partie cité, où M. Georges Kaiser nous donnait un si bon portrait du curé en ses allures familières et nous parlait de ses phrases courtes, heurtées, incisives, à chaque instant entrecoupées d'un "Bon" retentissant, nous trouvons la démonstration de ce que nous venons d'affirmer au sujet de l'éloquence du curé dans une simple causerie: "Ah! vous voilà enfin, Monsieur le belge — disait le curé, alors sous-ministre et prélat, à son visiteur, en le recevant à Québec — . Vous venez voir le Canada? Soyez le bienvenu. Vous avez raison. C'est un beau pays que le nôtre, plein de ressources et peu connu. Ils croient avoir tout dit quand ils ont déclaré que c'est un pays froid! Un pays où poussent les pommes, les poires, les tomates, les melons, le raisin même et tous les blés, est-ce un pays froid? Non, c'est un pays au climat tempéré. Bon! — Il n'y a pas de meilleur pays pour les Belges. Ceux qui sont venus ici de chez vous sont tous très satisfaits. Les Belges, je les connais, ce sont de bons agriculteurs. Ce sont des hommes de foi et de principes. J'aime beaucoup les Belges. Ils viendront donner des leçons à nos agriculteurs. Tout le monde en profitera, eux les premiers. Bon! — La terre est excellente partout au Canada, et elle est très riche sur d'immenses surfaces. Moi, naturellement, j'ai recommandé d'abord la province de Québec. Elle est, en effet, fort avantageuse, ma province. Mais, tout bien considéré, le Manitoba est peut-être meilleur pour les Belges. Au fond, c'est ce que je leur conseillerais. Bon! — Ce n'est pas qu'il n'y ait beaucoup à faire ici pour l'industrie. Il y aurait plus d'une entreprise

à tenter chez nous, mais nous manquons de capitaux. Je vous en reparlerai. Bon! — Pourquoi le Canada ne grandirait-il pas comme ont grandi les Etats-Unis? Notre pays vaut le leur. Que nous manque-t-il pour cela? C'est que notre immigration est trop faible. Nos familles sont nombreuses, grâces à Dieu. Mais, il faut vingt ans pour faire un homme, et, en plus, des soins et des dépenses de toutes sortes. L'immigration, elle, nous amène des hommes tout faits, qui ne nous ont rien coûté jusqu'à date et qui sont prêts à travailler. Dans ces conditions, comment voulez-vous que ça ne marche pas? Qu'un bon courant d'immigrants nous arrivent et le Canada se développera. Bon! — Notre race canadienne-française est solide et courageuse... Elle se maintiendra, n'ayez crainte, et formera bientôt tout un peuple catholique et français en Amérique... Bon! — Dites donc aux vôtres de venir... Mais, qu'ils soient prudents, qu'ils suivent nos conseils, qu'ils défrichent à notre façon, qui n'est pas celle de votre pays... Autrement, ils se casseront le nez... C'est déjà arrivé. Bon! — Le grand avantage que trouveront les Belges au Canada, ce sera de rencontrer des prêtres de leur religion, de bons missionnaires catholiques et français. La religion est très vivace dans nos campagnes. Plantez un prêtre en un site quelconque, vous verrez des colons qui se grouperont autour de lui! Ensemble, ils défricheront le sol et bâtiront la chapelle ou l'église. Ce sera bientôt une ville. Bon!..." M. Georges Kaiser fut évidemment frappé par la façon du curé et il n'eut guère le temps, à ce qu'il raconte lui-même, de prendre une part active à la conversation. Il exagère peut-être et multiplie sans doute les "Bon" du curé un peu à plaisir. Mais, il reste que M. Labelle était un causeur à la verve intarissable et que sa parole, même dans le laisser-aller de l'entretien spontané, savait être vraiment prenante et tout naturellement éloquente. C'est d'ailleurs ce que l'on constate toujours, quand on a affaire à un homme puissamment intelligent, d'esprit vif et qui a, comme on dit, le coeur à la bonne place.

Enfin, le curé Labelle, par sa bonhomie surtout, par sa familiarité et son sans-gêne avec tous et avec chacun, un peu trop à l'aise peut-être, quoique toujours digne, comme aussi par son bel esprit, si fin et si prompt à la riposte, et par son coeur aux élans si généreux et si enthousiastes à certains moments, a été également, mais dans le bon sens du mot, un original et un "type", comme il s'en rencontre rarement. Ce fut sans doute l'un de ses grands moyens de succès, parce que, souvent, c'est par cela qu'il piquait la curiosité et retenait l'attention. Les anecdotes, les "histoires" et les bons mots foisonnent à son sujet. N'en pas rapporter quelques-unes ou quelques-uns, dans ce chapitre, où nous nous efforçons de le peindre tel qu'il était, serait certainement nous exposer à être par trop incomplet.

Nous avons lu, plus haut, ce que l'abbé Rouleau, à la plume si alerte, et Arthur Buies, l'inimitable chroniqueur, ont écrit, ça et là, à propos des allures particulières et des originalités du légendaire curé. Ajoutons encore, à ce tableau déjà riche en couleurs, quelques traits marquants.

"L'autre jour, écrivait dans *La Presse* de Montréal, en mars 1922, M. l'avocat J.-A. Beaulieu, neveu des Nantel par sa mère, une affaire m'amenait à Saint-Jérôme, ma ville natale... Sa physionomie n'est plus celle de jadis. Comme tant d'autres, la ville de mon enfance et de ma jeunesse s'est modernisée. La bruyante industrie s'y est fait une place plus considérable. Une nouvelle population a succédé à celle d'autrefois. Mais, ce que le temps, ce grand destructeur, n'a



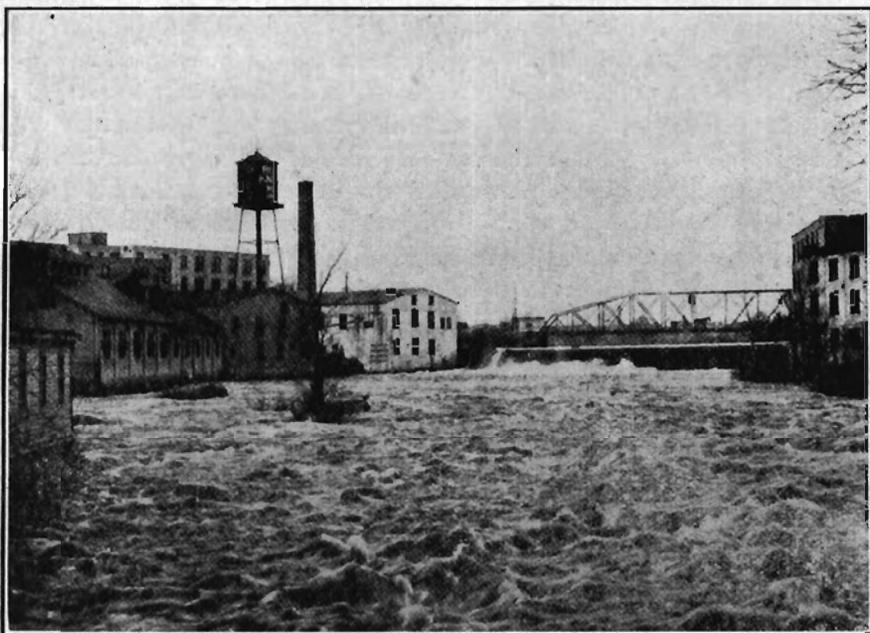
La rue Saint-Georges à Saint-Jérôme
l'église et le presbytère (1930)

pas pu changer, c'est le pittoresque du site de ma chère ville, ses arbres droits et nombreux, sa jolie rivière la "Nord" qui coule toujours, en chantant, ses eaux claires et profondes sur son lit de cailloux. Parcourant les rues de ma ville, je les ai regardées surtout avec les yeux du souvenir. J'ai rebâti dans ma pensée la vieille église et le vieux presbytère qui dataient de 1837-1839. Je les ai ensuite animés, l'une et l'autre, de la présence du célèbre curé qu'on a appelé à si juste titre l'apôtre de la colonisation. Je revoyais ce bon colosse, tel qu'il est resté dans ma mémoire, arpentant de son pas nerveux et pesant la galerie de sa maison, causant tout haut — et tout seul — des vastes projets qu'il avait en tête, la colonisation, le chemin de fer, l'évêché de Saint-Jérôme pour le nord, pour "son nord" ainsi qu'il le

disait. Il me semble entendre encore tomber, du haut de la chaire de la vieille église, la parole du curé Labelle, tantôt tendre et familière, tantôt saccadée et véhémence, quand, après le prône, il abordait la grande question de la colonisation..." Voilà un premier trait, le curé parlant tout haut et tout seul sur sa galerie, ou encore le curé revenant en chaire tous les dimanches sur la colonisation, qui ne manque pas de piquant.

"Un jour de juillet 1873, a raconté M. le docteur Wilfrid Grignon dans le *Pionnier du Nomingue* en 1907, le curé Labelle arrivait à Saint-Jérôme d'une excursion de trois semaines dans les régions du nord. Je venais moi-même d'être admis à l'étude de la médecine et je commençais à me croire un homme important. Je me trouvais, ce jour-là, avec plusieurs autres, dans le bureau de M. l'avocat de Montigny. On vit bientôt le curé, qui avait à peine mis pied à terre devant sa maison, se diriger vers ce bureau. Il s'en venait, en parlant tout seul, en gesticulant et en souriant. Soudain, s'étant arrêté, il devint songeur, sérieux, serra les dents et les poings! Mais, cette crise fut de courte durée et il nous arriva avec un air de triomphe. "Oh! quel beau pays, quel beau pays!", répétait-il sans cesse. Puis, il se mit en frais de nous raconter son voyage d'exploration avec ses compagnons, William Scott et le grand Narcisse Ménard, à qui il avait fait boire de l'eau du lac. Sa soutane noire, d'étoffe du pays, était tellement grise de poussière que quelqu'un l'appela "Son Eminence Grise". — "Fin-fin", répartit-il. Il était environ deux heures de l'après-midi quand le curé commença son récit de voyage. Les heures succédèrent aux heures et il parlait toujours. On entendit sonner six heures, sept heures... Les gros bonnets du village, qui étaient là, se retiraient prudemment les uns après les autres... Nous ne fûmes bientôt que trois étudiants à écouter les histoires du curé, retenus plutôt par révérence que par plaisir... M. Labelle allait toujours... "Quand on pense, s'écria-t-il, que toute cette belle région du nord sera un jour habitée et traversée par une voie ferrée qui transportera, de New-York, de Boston et de Montréal, des voyageurs à pleins chars!"... Mes deux compagnons éclatèrent de rire et s'esquivèrent... "Deux fous, deux innocents!" dit le curé, et il continua. J'étais seul maintenant avec lui, me mordant la langue, les lèvres et les doigts pour ne pas rire. "Toi au moins, mon Grignon, fit le curé, tu me parais intelligent, tu as l'air de comprendre, écoute-moi bien." Dépliant pour la vingtième fois ses cartes, il me montra une fois de plus le parcours de la "Rouge", de la "Diable", que j'aurais voulu voir au diable en effet, et recommença toute son histoire de colonisation. L'heure avançait toujours... A présent, c'est pour ne pas bailler et ne pas dormir que je me mordais les lèvres. Comme je pensais à toute autre chose qu'à ce dont me parlait le curé, j'étais silencieux et n'approuvais ni ne

désapprouvais... "Enfin, me dit-il en me regardant avec de gros yeux, qu'en penses-tu? Est-ce que je n'ai pas raison? Y a-t-il un gouvernement au monde qui va me refuser de l'argent pour ouvrir des chemins dans cette belle région?"... Poussé au pied du mur, il fallait bien me prononcer. En 1870, j'étais allé à Sainte-Adèle et j'avais trouvé les rochers si puissants et les montagnes si grosses que j'en avais remporté un mauvais souvenir. "Ne pensez-vous pas, Monsieur le curé, osai-je lui dire, qu'il serait préférable de garder toutes ces belles forêts vierges pour l'exploitation du bois de commerce?"... Ah! mes amis, la scène qui s'en suivit! Elle est encore pour moi indescriptible. Le curé brisa sa longue pipe de plâtre avec ses dents



Les rapides de la rivière "Nord", à Saint-Jérôme
Un important pouvoir hydraulique (1930)

et la lança sur la table avec un formidable coup de poing, qui fit si bien danser les verres et le pot à l'eau, que le tout se brisa par terre. Mesurant l'étendue de ma bêtise, je ne fus pas lent à déguerpir et ça marchait du côté de chez nous!... "Innocent, bêta! me criait le curé, et dire que ça veut être docteur, ça!" J'allai me coucher tellement énervé que je rêvai de cette scène toute la nuit!"

Mettons que le docteur Grignon aura voulu un peu "corser" son récit. Il n'en reste pas moins que son tableau est bien vivant et, pour qui a connu M. Labelle, à peu près vraisemblable.

"Ce fut, en 1868, à Saint-Jérôme, écrit M. le protonotaire Joseph Grignon — le frère du précédent — une véritable sensation que

l'apparition du colosse en soutane qu'était M. Labelle, pour nous surtout les jeunes du temps, qui étions habitués à la sainteté pour ainsi dire fermée de ses prédécesseurs, tout absorbés dans leur ministère spirituel. Quelle différence avec ce géant à la voix éclatante et au vaste déboutonné de gestes, qui, avec une désinvolture inconnue jusque-là, étonnait les échos du presbytère en mêlant aux propos religieux le bruit profane d'un écrasant programme d'affaires! Il ne tarda pas, avec ses distractions, bientôt connues de tous, à être un centre d'attraction pour ses enfants de chœur, à l'église et à la sacristie, où l'on épiait chacun de ses mouvements et les diverses expressions de ses traits. La beauté du culte et la splendeur des cérémonies le transfiguraient parfois jusqu'à lui donner je ne sais quel rayonnement séraphique. Mais, il n'était pas rare que le sourire de l'extase se changeât, pendant le *credo* de la grand'messe, en une expression de mécontentement ou même de colère. Que voulez-vous? A ce moment, au lieu de ses enfants en surplis blancs, c'étaient quelque rapace marchand de bois, l'éternel ennemi de ses colons, qu'il avait devant les yeux, ou quelque ministre provincial obstructionniste, ou bien quelque opposant de son chemin de fer, ou encore quelque chef de la secte réactionnaire qui contrecarrait ses projets de loterie nationale. Nous suivions avec un intérêt croissant tout le drame sur le visage du curé, et nous étions tentés d'applaudir, quand, soudain, une expression de triomphe et le sourire du pardon s'épanouissaient sur ses traits. Le curé avait eu une distraction!... Il était distrait jusque dans le confessionnal. On le remarqua vite et cela lui joua plus d'un tour. On a raconté qu'il donna pour pénitence, à une femme, de "faire un chemin de fer" au lieu d'un chemin de la croix... Les gamins de ma trempe cherchaient à en profiter et se glissaient de côté pour entrer dans son confessionnal, escomptant la bienheureuse distraction pour se décharger à l'aise de quelque pénible aveu. Je me souviens de la tête que fit l'un d'eux lorsque, certain jour, avant de refermer le guichet, le curé lui dit: "N'oublie pas de faire la commission que je t'ai donnée à midi." De ces distractions, il en avait ailleurs aussi. Quelqu'un qui aurait pu en dire quelque chose, c'est l'un de mes cousins, mort il y a une dizaine d'années. C'était un brave tâcheron, à collier de barbe noire, qui prenait la vie au sérieux et dont le curé avait résolu de faire un colon modèle. Surmontant sa timidité naturelle, le cousin se résout un soir à faire sa première visite au presbytère. Le curé l'accueille avec une large effusion et le fait asseoir. L'autre, ravi, attend, pour causer, sur une chaise adossée à la cloison, que M. Labelle ait dépouillé son courrier. Tout à coup, tenant en main une lettre qui lui vient du premier ministre de Québec, le curé se dresse debout, éclatant de colère. Le parquet, les cloisons, tout craque sous le poids de sa marche. Il se tourne vers le pau-

vre cousin, et, les deux poings levés sur lui, il prononce: "Toi, Boucherville, toi, petit premier ministre, tu refuses du pain à mes colons! Ah! nous allons voir ça!..." Anéanti, le malheureux cousin fait mine de se retirer... Mais, le curé s'éveille et revient paisiblement au sujet qui intéresse son visiteur..." (1)

Le sénateur David, dans l'un de ses articles de "souvenirs" qu'il donnait aux journaux de Montréal, en ses dernières années, à 80 ans passés, et dont il a fait son ultime volume *Au soir de la vie*, en raconte aussi de bonnes. "La question du chemin de fer du nord, écrit-il par exemple, l'absorbait tellement que cela lui occasionnait des distractions amusantes. On a rapporté qu'un jour, pendant le carême, voulant inviter ses gens à suivre le pieux exercice du chemin de la croix, il leur dit à son prône: "Vendredi prochain, mes frères, nous ferons ensemble nos stations de chemin de fer..." Une autre fois, à ce que contait partout Bergeron, l'ancien député de Beauharnois, le curé, invité par lui à dîner au restaurant alors si populaire de Mme Dupérouzel à Montréal (côte Saint-Lambert), se mit à table avec son hôte et commença à manger et à parler sans interruption. Ils avaient mangé copieusement et pris quelques verres de bon vin, lorsque de nouveaux clients entrèrent, s'assirent à la même table et se firent apporter divers plats. Le curé, tout en parlant, les regardait manger. Soudain, s'adressant à la jeune fille qui les servait, il dit: "Allons, la petite fille, pourquoi ne m'apportes-tu pas quelque chose, j'ai faim, moi aussi." La jeune personne n'osa pas lui dire qu'elle l'avait déjà servi, et Bergeron, souriant, lui fit un signe qu'elle comprit. Elle revint bientôt avec un plat chargé de bons mets, et le curé recommença à manger, en continuant à parler, au grand amusement de ceux qui étaient là. . . (2)

De ce même article de L.-O. David, nous voulons encore citer un autre extrait, qui confirme ce que nous avons dit, dans nos chapitres précédents, sur les vues du curé dans sa colonisation du nord. Il n'est plus question, là, de ses distractions, mais ce sont des lignes qui le peignent encore si bien, qu'on nous pardonnera cette sorte de parenthèse. "Je vis et remarquai pour la première fois le curé Labelle — écrit donc M. David — en 1850, au collège-séminaire de Sainte-Thérèse, dans un drame où il représentait Louis XVI. On ne pouvait faire un meilleur choix, car, quoique âgé à peine de 16 ans, il était déjà gros et grand et d'un extérieur imposant. Lorsque je le vis à l'oeuvre plus tard, je fus d'avis qu'à la place de l'infortuné roi de France, il ne se serait pas laissé dépouiller de sa couronne et guillotiner sans se défendre. En effet, sous des dehors de bienveillance et de

(1) Voir *Le Vieux Temps*, par Joseph-J. Grignon, publié en 1921, page 75.

(2) Voir *Au soir de la vie*, par L.-O. David, page 180, article de la *La Presse* du 23 octobre 1923.

bonté, le célèbre curé cachait unue énergie remarquable et une volonté qu'aucun obstacle ne pouvait détourner de son but. Combien de fois je l'ai entendu dire à des amis peu confiants dans l'avenir des paroisses qu'il fondait dans le nord: "Vous ne savez pas ce que vous dites! Le nord sera le paradis de la province. On viendra de partout en admirer la nature grandiose, y chercher la santé, et, dans les endroits où la culture sera peu fructueuse, l'élevage des bestiaux fera vivre les habitants..." Aujourd'hui, c'est ce qui arrive. Grâce aux chemins de fer, aux bonnes routes et aux progrès du tourisme, des milliers de gens se dirigent tous les ans, à la belle saison, vers ces contrées pittoresques, "pour en admirer les beautés et y chercher la santé"... Sur le flanc des montagnes et sur le bord des lacs, l'on voit s'élever de charmants villages, embellis par les jolies résidences que les citadins des grandes villes y construisent. Le temps donne de plus en plus raison au curé Labelle et justifie en grande partie ses prévisions..." (1)

Revenons aux distractions et aux originalités qui ont rendu le curé légendaire. A Montréal, M. Labelle descendait d'ordinaire à l'ancien *Hôtel de la Place Jacques-Cartier*. Voilà qu'un jour, étant à causer avec des amis, il regarde soudain l'heure à sa montre. "Mais, je vais manquer mon train," s'écrie-t-il, et il part en vitesse, suivi par l'un de ses interlocuteurs. Une voiture toute attelée attendait à la porte. "A qui ce *boghei*," interroge le curé? — "C'est à M. un tel." — "Eh bien, dites-lui de venir le chercher au dépôt..." Il saute dans le *boghei* et fouette cocher! en route pour l'ancienne gare Viger, rue Notre-Dame. Ce fait nous a été conté par un ancien de Saint-Jérôme. En voici un autre, dont nous fûmes nous-même témoin. Le train qui allait de la gare Viger à Saint-Jérôme avait, en ce temps-là, un arrêt à l'endroit où est de nos jours la gare de Bordeaux. Mais le nom du dépôt, comme disait le curé, était Sault-au-Récollet. Nous voyageions avec un ami, au lendemain presque de notre prise de soutane à tous deux (15 août 1888). Le curé, alors sous-ministre, occupait un siège devant nous avec un autre prêtre et lui racontait ce qu'était "son nord" et ce qu'il allait faire pour ses colons. Le jeune employé chargé d'annoncer les gares vint à passer en prononçant à l'anglaise: "Sot-au-Récollette, Sot-au-Récollette!" — "Arrête, arrête, mon garçon", interrompt M. Labelle. "Comment t'appelles-tu?" — L'autre dit son nom, un nom bien canadien. — "Alors, tu es canadien et tu parles français?" — "Oui, Monsieur le curé." — "Eh! bien, mon jeune homme, quand on est un bon canadien, on ne prononce pas comme ça à l'anglaise: "Sot-au-Récollette, Sot-au-Récollette." On dit "Sault-au-Récollet, Sault-au-Récollet," répète, voir!" — On imagine la tête du pauvre employé! Il est probable qu'il ne l'oublia jamais.

(1) Voir *Au soir de la vie*, page 177.

Etant à Paris en 1885 — d'autres ont dit que l'aventure avait eu lieu à Anvers, quand il alla visiter l'exposition au cours de son premier voyage en Europe — le curé Labelle rencontre de ses amis du Canada, des hommes importants, qui l'amènent dîner et le persuadent après le dessert qu'il doit aller avec eux à un café-concert. Le curé, bon enfant, se laisse faire. Il y avait là des demoiselles, légèrement vêtues, qui dansaient tout aussi légèrement. Le curé n'y tint pas longtemps. "Qu'est-ce qu'elles ont à tourbillonner comme ça, fit-il, ces pauvres filles? Restez là, vous autres, si ça vous amuse. Moi, je vais vous attendre là-bas, en disant mon bréviaire." Et il s'esquiva. Une autre fois, à Paris encore, M. Labelle donnait une conférence sur le Canada. Les auditeurs étaient nombreux. Le conférencier les avait prévenus qu'ils pourraient, la causerie terminée, lui poser toutes les questions qu'ils voudraient, et, de fait, il répondit à plus d'une. Celle-ci, entre autres, lui fut faite par un petit Français tout maigre et tout court, qui ne pesait guère que cent cinquante ou cent soixante livres, et n'avait au menton pour toute barbe que quelques brindilles espacées: "Pensez-vous, Monsieur le curé, que votre Canada, dont le climat est si froid et si rude, puisse nourrir jamais une population forte et dense?" — "Mais, mon ami, riposta le curé-colosse (333 livres), n'imaginez-vous pas qu'un pays qui produit des hommes comme moi peut sans difficulté nourrir des milliers d'aigrefins comme vous?" — Le petit homme, qui avait de l'esprit, prit la chose en riant et l'auditoire pareillement. Dans une autre occasion, analogue à celle-là, quelqu'un, interpellant le curé-conférencier, lui avait demandé quelle était l'étendue du Canada. "Rien que dans un de nos lacs (le lac Supérieur sans doute), répondit M. Labelle, on peut mettre toute la France, et encore on serait à l'aise pour nager tout autour!..." Son ami Onésime Reclus était un libre-penseur, en même temps qu'un grand géographe. "Je connais vos idées sociales, lui disait un jour le curé. Elles ont du bon, parce que, au fond, elles s'inspirent du christianisme. Mais elles manquent chez vous de bases solides, parce que vous êtes incroyant. D'ailleurs, Jésus-Christ, lui, il est mort pour ses idées et ensuite il s'est ressuscité. Quand vous en aurez fait autant, je pourrai peut-être croire que vous avez raison contre lui."

De ces distractions, de ces originalités et de ces bons mots, le curé Labelle en eut toute sa vie. Lors de son voyage de 1890 en Europe — c'était quelques mois avant sa mort — se trouvant chez M. Rameau, à Gien, avec l'abbé Proulx, au moment de partir, il emporta le chapeau de celui-ci au lieu du sien. "Mgr Labelle, écrit M. Proulx dans ses notes, est parti ce matin (23 juillet). Toujours distrait, il emporte mon chapeau à la place du sien. Il n'y gagne pas. Le sien vaut mieux que le mien!" (1)

(1) Voir *En Europe, par ci, par là, par l'abbé Proulx*, page 284.

Il n'y a pas lieu, sans doute, dans un livre qui doit rester sérieux et digne, pour ne pas présenter notre héros moins grand que nature, d'insister sur ce côté, plutôt plaisant et amusant, de son tempérament et de ses allures d'homme distrait, tout simple, et parfois peut-être un peu trop à l'aise et familier. Qu'on nous permette encore cependant de rapporter deux traits qui peignent à leur façon sa bonne humeur et son bon cœur.

Le curé Labelle n'était pas pour rien taillé en Hercule. Il était très robuste et sut le faire voir plus d'une fois. Au temps de ses premières randonnées vers le nord, l'un de ses compagnons d'excursion était souvent Narcisse Ménard, dont nous avons vu le nom tantôt se glisser sous la plume du docteur Wilfrid Grignon, qu'on avait surnommé, à cause de sa taille élevée et de son extraordinaire vigueur, le grand Ménard. "Rappelez-vous, racontait un collaborateur du journal *Le Nord* de Saint-Jérôme, la période la plus active des pérégrinations dans les bois du curé Labelle vers 1872 ou 1873. Pas de chemins à peine alors. Il fallait parcourir des lieues en canot à travers lacs et rivières. Pour cela, le curé avait besoin d'avoir avec lui un bon et adroit canotier-pilote, qui eût aussi le bras solide, par rapport aux portages dans la forêt, et qui fût en même temps un joyeux compagnon, car le curé n'aimait guère les gens au visage long. Or, le grand Ménard était tout cela. Certain jour, Ménard trouvait le curé entêté plus que jamais dans ses distractions. Il ne répondait aux facéties du jovial canotier que par des "oui" des "non" des "hein" et des "ouï-dà" qui n'étaient guère encourageants. Ménard se ravise. "Monsieur le curé, fit-il, il y en a qui prétendent que vous êtes un fort à bras. Moi, je ne pense pas ça. Vous avez trop de ventre pour faire un bon homme." — "Moi!" riposte M. Labelle. — "Oui, vous... D'ailleurs, à manger la dime des pauvres gens, on ne doit pas prendre beaucoup de forces..." Et voilà Ménard parti à rire... Le curé sourit de même et il reprit, en accentuant énergiquement ses mots: "Toi, mon Ménard, je te ferai boire de l'eau du lac!" et il alluma sa pipe. De bonne heure dans l'après-midi, on atteignit la décharge du lac. Les autres canots de l'expédition arrivèrent. La tente fut dressée et chacun se dégourdit de son mieux. Le curé était en goût de pêche à la truite. Il se rendit au bord du lac et en prit une couple de douzaines, de belles truites rouges. Puis, il revint vers la tente, non sans avoir soigneusement observé l'inclinaison du rivage. Il avait son plan. Il croisa bientôt son homme en quête de fagots. "C'est le temps, mon Ménard," cria-t-il en se jetant sur lui. Ils luttèrent ensemble quelques instants, roulèrent à terre et finirent par atteindre les bords du lac, où le curé réussit à plonger dans l'eau, par trois fois, la tête de son colossal et vigoureux compagnon. Ménard ne se fâcha pas. Il se releva en riant. Selon le mot du curé, il avait bu de l'eau du lac!"

Si ce trait montre sa bonne humeur et son aisance à se faire tout à tous, ce que les braves gens aiment tant, en voici un autre qui fait voir jusqu'où son cœur était charitable. Celui-là, il a été raconté cent fois plutôt qu'une. Mais il est trop plein de sens pour que nous nous privions, avant de conclure cette partie de notre récit, de le rapporter à notre tour. C'était, cette fois, au temps où il était sous-ministre à Québec. Un protestant de la vieille capitale, qui avait pour Mgr Labelle une sorte de vénération, le voyant aller par les rues de la ville en soutane usée jusqu'à la corde, lui fit don d'un billet de vingt dollars (cent francs au cours d'alors), afin qu'il s'achetât une soutane neuve, ayant soin de préciser le but de son acte généreux: "C'est pour vous habiller convenablement, Monseigneur." Mgr Labelle remercia poliment. L'instant d'après il rencontre une pauvre femme qui lui demande quelque secours, à cause de son dénuement et de ses nombreux enfants, qu'elle a peine à nourrir. — "Et votre mari, que fait-il?" demande le curé. — "Il ne travaille pas, il ne trouve pas d'ouvrage." — "Dites-lui de ma part qu'il n'est qu'un fainéant. Mais, tenez, ma pauvre femme, voici vingt dollars, cela vous aidera pour quelques jours." — Le donateur ayant su la chose, nous ignorons comment, et tenant à son idée d'habiller mieux Monseigneur, s'y prit autrement. Il lui offrit la soutane elle-même, en bon drap, toute prête.

Nous avons dit déjà que, avant de partir pour son dernier voyage en Europe, le curé avait fait son testament, à Québec, devant les notaires Charles-Antoine-Ernest Gagnon et Edouard Bégin, le 21 décembre 1889. C'est ce testament qui fut exécuté après sa mort. Il fut enregistré au bureau d'enregistrement du comté de Terrebonne le 13 janvier 1891. Il y nommait comme exécuteurs testamentaires M. l'abbé Pierre Pelletier, son vicaire de Saint-Jérôme, et M. Sylvestre Sylvestre, son secrétaire au ministère de l'Agriculture et de la Colonisation à Québec. Là encore, on peut constater son désintéressement et sa générosité de cœur, son culte filial pour sa vénérable mère, son grand amour pour sa chère région du nord et son ultime préoccupation d'aider à la création d'un évêché à Saint-Jérôme. Le style est l'homme, selon Buffon. Le testament d'un homme, qui est l'expression de ses dernières volontés, est souvent d'une éloquence singulière.

Entre autres dispositifs, voici ce que réglait l'apôtre du nord en prévision de sa mort, à laquelle, semble-t-il, il s'attendait avant longtemps: "Article V — Je donne et lègue une somme de mille piastres à l'institut des Soeurs Grises à Saint-Jérôme, ainsi que mes habits de corps, lesquels devront être utilisés pour les orphelins. Article VI — Je lègue ma bibliothèque, mon ménage, mes propriétés immobilières généralement quelconques, mes chevaux, mes voitures et tous les articles et animaux de ma basse-cour, au futur évêque de Saint-Jérôme, et,

advenant ma mort avant la nomination du dit futur évêque, les objets ci-dessus mentionnés devront être vendus et l'argent en provenant placé à intérêt pour être remis, capital et intérêt, au dit évêque, lors de son entrée en fonction, à part toutefois la bibliothèque qui sera remise en dépôt au séminaire de Sainte-Thérèse, pour l'usage de l'institution, et qui deviendra la propriété du séminaire si, dans le cours de dix ans après ma mort, un évêque n'est pas nommé à Saint-Jérôme. Article VII — Si, dans le même espace de dix ans, telle nomination n'a pas lieu, l'argent réalisé par la vente de mes meubles et animaux, tel que ci-dessus mentionné dans l'article VI de mon présent testament, retournera aux Soeurs Grises à Saint-Jérôme, pour être distribué en faveur des pauvres de cette paroisse. Article VIII — Toutes mes parts de banques et dettes actives devront retourner à ma mère, qui en aura l'usufruit sa vie durant, le tout devant échoir après sa mort en propriété au futur évêque de Saint-Jérôme, déduction faite toutefois des frais d'enterrement de ma mère et d'une somme de cent piastres à être appliquée en messes basses pour le repos de son âme, et si, dans les quinze ans après la mort de ma mère, aucune nomination d'évêque n'a été faite à Saint-Jérôme, ces biens devront retourner aux Soeurs Grises de Saint-Jérôme. Article IX — Je lègue mes argenteries, bagues et bijoux, vaisselle, coutellerie, batterie de cuisine, au futur évêque de Saint-Jérôme, et, à défaut de nomination de ce dernier dans les dix ans après ma mort, aux Soeurs Grises (de Saint-Jérôme). Article X — Les vases sacrés et les ornements d'église, que j'ai reçus en don de Sa Sainteté le pape Léon XIII, comprenant calice, bougeoir, canons d'autel, cordon, rochet, seront et demeureront la propriété de la fabrique de Saint-Jérôme à compter du jour de mon décès..." Dans les articles I, II, III et IV de ce testament, Mgr Labelle avait réglé ce qui concernait ses funérailles et sa sépulture "dans la chapelle du nouveau cimetière de Saint-Jérôme", comme aussi les messes à être dites à ses intentions, à celles de tous les défunts des paroisses où il avait été curé et à celles enfin des défunts "qui lui avaient confié leur obole à cette fin", ce pourquoi il affectait une somme de 400 à 500 piastres.

Voilà, en somme, d'après les documents que nous avons pu consulter, d'après la tradition et un peu aussi d'après nos propres souvenirs, ce qu'a été le curé Labelle, l'apôtre de la colonisation et le roi du nord. Voilà, dans son aspect physique, dans ses qualités intellectuelles et morales, dans ses idées directrices, dans ses moyens d'action, dans son prestige, voire même dans ses originalités, le curé Labelle tel qu'il était. Toute sa vie et jusqu'à la fin, il a été, ainsi qu'on a dit, l'homme d'une idée, l'apôtre d'une seule oeuvre, la colonisation. Admirablement doué, travailleur infatigable, énergique et tenace, désintéressé et dévoué jusqu'au fond de l'âme, il ne s'est jamais démenti.

C'est là le signe ou la marque du véritable apôtre, de celui qui est puissant en oeuvres parce qu'il l'est d'abord en volonté. "Il est aisé, a écrit Massillon, d'être à un certain moment généreux et même héroïque, mais, ce qui coûte davantage c'est d'être constant et fidèle." Le curé Labelle l'a été magnifiquement! C'est pourquoi, nous croyons pouvoir dire, en concluant ce chapitre où nous avons essayé de le montrer tel qu'il était, que ce fut un prêtre dont l'Eglise a droit d'être fière et un citoyen dont sa patrie est en lieu de se glorifier. En un seul mot, Labelle fut un grand Canadien. C'est justice que son souvenir soit gardé et que sa mémoire soit hautement honorée.





CHAPITRE SEPTIÈME

Mgr Labelle devant la postérité

LE 26 mars 1929, aux Invalides, à Paris, M. Raymond Poincaré, ancien président de la République, à ce moment encore chef du gouvernement français, dans un discours émouvant, rendait, sur son cercueil, un superbe hommage à la mémoire de l'illustre soldat et du grand chrétien qu'a été le maréchal Foch, le vainqueur de la guerre mondiale de 1914—1918. "Foch était surtout, disait-il en terminant, un homme de cœur et de conscience. Dans la vie publique et dans la vie privée, il eut de grandes joies et de grandes tristesses. Il n'a jamais été ni enivré par les unes ni accablé par les autres. Il avait cette force de se considérer comme faible devant l'éternité et de pouvoir attribuer à la générosité divine les mérites dont on lui faisait gloire." Aux yeux d'un croyant, il manque quelque chose d'essentiel à M. Poincaré, quelque grand homme qu'il soit, par son talent, son éloquence, sa valeur et les services qu'il a rendus à son pays, et c'est la foi pratique. L'on sait qu'il n'a pas coutume, en effet, au moins dans ses discours, de mêler Dieu aux événements humains. Mais la foi si vivante de Foch lui en a imposé jusque-là, comme au reste à toute la France officielle.

Nous nous reprocherions, certes, d'écraser le curé Labelle sous un rapprochement qui peut paraître audacieux. Mais, nous croyons pouvoir écrire que, sur un théâtre beaucoup plus modeste sans doute, et dans des circonstances tout autres, notre héros canadien, au jour de ses funérailles à Saint-Jérôme, le 8 janvier 1891, en entrant dans l'histoire, où il s'était taillé une si large place, entra, lui aussi, vraiment dans la gloire, parce que, précisément, "homme de cœur et de conscience", nous voulons dire bon prêtre et généreux patriote, notre apôtre de la colonisation du nord avait eu, toute sa vie, au sù et à la connaissance de tous, "cette force de se considérer comme faible devant l'éternité et de pouvoir attribuer à la générosité divine les mérites dont on lui faisait gloire". Avec mon crucifix et mon chapelet, avait-il dit en montant sur la table d'opération à Québec, je ne crains rien. Mais, avait-il ajouté, Dieu est plus fort que la science et

je me sou mets à ce que voudra sa Providence. A ce moment suprême, sa pensée dernière avait été pour sa bonne mère, qui l'avait élevé si chrétiennement. Mais, là encore, il se soumettait. Tout le curé Labelle est en ces adieux ultimes à la vie. Ceux qui ont pensé qu'il n'était qu'un homme d'action extérieure et un prêtre plus entreprenant que les autres se sont largement trompés. Il avait tout d'abord la force, encore un coup, de se considérer comme faible devant l'éternité.

Ses funérailles à Saint-Jérôme, nous l'avons dit à la fin du chapitre troisième de ce livre, et nous le répétons, furent une véritable apothéose. Elles furent présidées par Mgr l'archevêque Duhamel, d'Ottawa, en l'absence de Mgr l'archevêque Fabre, de Montréal, alors en Europe. Toutes les sommités du monde ecclésiastique et civil de la province étaient là, soit par leur présence personnelle, soit par celle de leurs représentants officiels, pour rendre les derniers hommages au curé défunt. On remarquait, entre autres, les chefs et principaux dirigeants des deux partis politiques, les conservateurs et les libéraux, avec, à leur tête, Chapleau, alors secrétaire d'Etat à Ottawa, et Mercier, premier ministre à Québec.

Un détail a été souligné, le soir même, par le *reporter* du journal anglo-protestant le *Star*, de Montréal, qui est bien significatif. "Mercier et Chapleau, racontait-il, entrèrent en même temps dans la vieille église et se dirigèrent ensemble vers le catafalque de la grande allée, où reposait le corps du curé, à demi-assis dans son cercueil, comme c'est la coutume pour les prêtres catholiques. Mercier s'avança le premier et gravit les degrés du mausolée funèbre, afin de jeter de plus près un dernier regard sur la figure que rien n'animait plus. "Pauvre ami!" murmura-t-il. A son tour, Chapleau s'approcha, monta, et se mit à genoux, cependant qu'il appuyait sa tête et ses bras sur les bords du cercueil. Il demeura là quelques moments et, quand il se releva, de grosses larmes coulaient sur ses joues. Cette scène, en partie double, fut profondément émouvante pour la foule qui suivait naturellement les gestes des deux grands hommes." Elle l'est encore à quarante ans de distance pour nous qui ne faisons pourtant que la rappeler à nos lecteurs. Il y a des hommages vraiment, exprimés d'un mot ou d'un geste, qui sont plus éloquents que tous les discours !

Il n'y eut pas d'oraison funèbre proprement dite, la coutume alors en usage dans le diocèse, et à laquelle Mgr Fabre tenait beaucoup, ne le permettant pas. Plus tard, son successeur, Mgr Bruchési, prit l'habitude de parler presque toujours, et il le faisait avec un tact exquis, aux services funèbres de ses curés, de ceux surtout qui décédaient étant encore à la direction de leur paroisse. A Saint-Jérôme cependant, au service de Mgr Labelle, son vieil ami l'abbé Proulx, curé de Saint-Lin et vice-recteur de l'Université Laval, monta

en chaire et parla à la foule quelques instants, avec évidemment l'autorisation de l'administrateur du diocèse, M. le grand-vicaire Maréchal, qui était présent au sanctuaire. Nous avons déjà rapporté, dans notre introduction à ce livre, quelques phrases de l'allocution de M. Proulx. Il nous convient, croyons-nous, de consigner ici, à sa place, en son entier, le texte même, tel au moins que nous avons pu le reconstituer d'après plusieurs témoignages, de ce bref mais substantiel discours.

“Je ne monte pas dans cette chaire, Messieurs et Messieurs — dit à peu près M. le vice-recteur — pour vous faire un véritable éloge funèbre du prêtre et de l'ami que nous regrettons et pleurons tous. La coutume du diocèse ne le permet pas. Je viens simplement recommander son âme à vos prières.”

“Qu'est-il besoin d'ailleurs, devant vous, de faire l'éloge de Mgr Antoine Labelle, curé de Saint-Jérôme, protonotaire apostolique *ad instar*, sous-ministre de l'Agriculture et de la Colonisation dans le gouvernement de Québec? N'est-il pas, cet éloge, en ce moment solennel, dans toutes les pensées, sinon sur toutes les lèvres? Est-ce que partout, au pays canadien, en ce jour de deuil, depuis les îles du golfe Saint-Laurent jusqu'aux bords du Pacifique, tous, gens et choses, oserai-je dire, ne sont pas prêts à célébrer et à chanter les louanges de celui qui restera devant l'histoire “le curé Labelle” et “le roi du nord”? Est-ce que ici, en particulier, à Saint-Jérôme, cette région, cette paroisse, cette ville, ces montagnes, dont il a tant de fois gravi les sommets et parcouru les vallons, et jusqu'à cette locomotive, qui vient de traîner à ses funérailles un si grand nombre de ses plus sincères et plus distingués admirateurs, ne proclament pas, chacun à sa manière, les mérites et la gloire du curé de Saint-Jérôme pendant vingt-trois ans, du grand apôtre de la colonisation? Il n'y a donc pas lieu de prononcer d'autre oraison funèbre.”

“On m'a demandé seulement, il y a à peine un quart-d'heure, de vous dire quelques mots pour recommander son âme à vos pieux suffrages et vous annoncer qu'une quête sera faite tantôt, parmi vous, dont le produit sera employé à faire dire ou chanter des messes à ses intentions.”

“C'est un témoignage d'affection, mes frères, que nous lui devons tous. Par delà la tombe, tendons-lui la main jusque dans les profondeurs de l'éternité. Il me semble qu'il nous parle encore et qu'il nous répète ces mots du prophète: “Je crois que mon Rédempteur est vivant et que je revivrai avec lui.” Soyons miséricordieux pour son âme et donnons-lui notre réponse bien vite! Soyons généreux pour celui qui a été toute sa vie la générosité même et qui a tout donné aux autres et à son pays: sa foi vivace, les ressources de son puissant esprit et de son grand coeur, ses propres biens et ceux de sa mère, son

admirable apostolat, les travaux de son zèle ardent qui l'ont conduit, à 57 ans, jusqu'à l'épuisement d'une santé pourtant robuste, les étincelles, si je puis dire ainsi, ou les beaux projets, de son génie vaste et créateur... On l'a vu, pour porter secours sous le toit de chaume du colon des forêts, s'en aller solliciter des aumônes sous les lambris dorés du palais des fortunés des villes et surtout, promouvoir partout, dans les bureaux publics des compagnies et des gouvernements, les intérêts de sa chère colonisation. . . Je l'ai vu, moi, son humble et vieil ami, là-bas sur la terre de France, fier de son titre de Canadien, portant haut le drapeau de sa foi et de sa nationalité. . . On a parlé de lui élever un monument ? . . . Il l'a dès maintenant dans l'affection de ses paroissiens et de ses amis, dans la reconnaissance de ses colons et dans l'admiration de tous ses concitoyens. . . Il l'aura, plus durable encore, dans les pages de l'histoire, qui le montreront vraiment grand devant les générations de l'avenir. . . En attendant, que nos prières ferventes et nos sacrifices suppliants montent, pour lui, jusques aux pieds de l'Eternel !”

Nous voulons bien croire que l'abbé Proulx n'était pas monté en chaire avec l'idée de faire une oraison funèbre, mais, sous l'inspiration du moment, il avait laissé sa bouche parler de l'abondance de son coeur — qu'il avait chaud lui aussi et palpitant pour les grandes causes — et il se trouve, en vérité, que l'on peut entendre beaucoup d'oraisons funèbres, soigneusement préparées, qui ne valent pas celle-là.

“A Saint-Jérôme, hier, lisons-nous dans un compte rendu d'un journal de Montréal à la date du 9 janvier 1891, on a vu, réunis autour d'une tombe, en une manifestation religieuse et nationale, des représentants de toutes les parties de la province et de toutes les classes sociales. L'homme des champs, le colon et l'ouvrier y coudoyaient l'évêque et le prêtre, le député aux Chambres et le ministre d'Etat. Telle était l'affluence qu'un millier au moins de personnes ont dû rester à la porte de l'église pendant le service funèbre. Ce fut un bel hommage rendu à l'inlassable fondateur de paroisses que fut Mgr Labelle pour l'honneur de l'Eglise et la prospérité du pays.”

La presse canadienne, sans aucune exception, journaux religieux et journaux politiques, de langue anglaise comme de langue française, de toute la province et, on peut l'ajouter, de tout le Dominion, n'avait pas attendu le jour de ses funérailles pour louer et célébrer les qualités d'esprit et de coeur, le zèle ardent et inlassable et les oeuvres de la vie si pleine de ce curé à peu près incomparable, qui entrainait, avons-nous dit, dans l'histoire par une porte de gloire. Il y eut cependant une ombre au tableau. Nous en parlerons tantôt.

Auparavant, nous tenons à reproduire dès maintenant ce qu'écrivait, dans un fort bel article (le 10 mai 1891) la *Semaine religieuse* de

Montréal, l'organe officiel de l'archevêché. Le directeur et les principaux collaborateurs de ce périodique hebdomadaire étaient alors trois futurs évêques, Mgr Emard, Mgr Bruchési et Mgr Archambault. L'article n'est pas signé, mais nous croyons y retrouver l'allure aisée, le tour alerte et la phrase toute simple du futur Mgr Bruchési. En tout cas, après un court préambule sur la rapidité du décès du curé à Québec le 4 janvier, voici ce que disait cet article, tombé d'une plume évidemment des plus autorisées, et auquel nous avons déjà emprunté quelques extraits pour notre introduction générale :

"Que dirons-nous de lui ? Mgr Labelle aimait passionnément son pays et il a mis sans cesse à son service les facultés peu ordinaires et la prodigieuse activité dont il était doué. Il a été, on peut l'affirmer, le fondateur de nombreuses paroisses dans le nord de Montréal. Ce sont là des oeuvres qui comptent devant les hommes et devant Dieu. La ville de Saint-Jérôme lui doit en grande partie d'être ce qu'elle est. On l'a justement surnommé l'apôtre de la colonisation et c'est le titre qu'il gardera dans notre histoire. Le développement de la foi catholique et l'expansion de la nationalité canadienne-française, tel était son rêve. L'amour de la religion et l'amour de la patrie étaient inséparables dans son coeur. Dans la vie tourmentée qu'il menait, comment trouvait-il le temps de lire et d'étudier ? C'était son secret. Mais il suffisait de converser avec lui quelques instants pour constater qu'il était étonnamment renseigné sur les plus importantes questions et sur les plus graves problèmes. Il avait une foi ardente et naïve en même temps, une vraie foi d'enfant, et il ne craignait pas de la montrer en toute circonstance et de la défendre au besoin. . . Sa charité était inépuisable, il donnait tout. . ."

"La mort du curé de Saint-Jérôme a été des plus édifiantes. Prévenu qu'il n'y avait plus pour lui aucun espoir, il n'exprima qu'un regret, celui de ne pas pouvoir dire un dernier adieu à sa vieille mère. Pour le reste, il fit généreusement son sacrifice à Dieu, et il n'eut pas une parole amère, pas une plainte. Le *fiat* fut tout de suite sur ses lèvres, comme il était dans son coeur. Il s'empessa de demander lui-même son confesseur et reçut pieusement les derniers sacrements. Puis, prenant d'une main son crucifix et de l'autre son chapelet, il dit : "Avec Notre-Seigneur et le Sainte Vierge que craindrais-je ?" Jusqu'à la fin, il garda sa parfaite connaissance et ses beaux sentiments de résignation et de confiance chrétiennes."

"Les journaux discutent et jugent, ces jours-ci — chacun à son point de vue — sa carrière politique (carrière publique eut été plus juste). Pour nous, ses frères dans le sacerdoce, nous n'en voulons rien dire. Nous aimons mieux nous rappeler les oeuvres de zèle qu'il a accomplies, la foi ardente dont il a donné tant de preu-

ves, l'amour filial qu'il a toujours eu pour la sainte Eglise, et, en présence de sa belle mort, nous répétons la parole si pleine d'espérance et si consolante de nos saints livres : "Bienheureux sont ceux qui meurent dans le Seigneur."

Ce dernier alinéa nous ramène de lui-même à "l'ombre" dont nous parlions et au sujet de laquelle nous voulons nous expliquer aussi brièvement que possible. Le curé Labelle, nous croyons l'avoir suffisamment établi dans nos précédents chapitres, était au-dessus de la politique partisane dans ses intentions et ses visées et il n'eut jamais d'ambition personnelle quelconque. Mais, pendant vingt ans au moins, par la force des choses, à cause de son oeuvre de la colonisation et des activités diverses qu'elle exigeait de lui, il fut très mêlé aux "politiques" et aux "politiciens". Les deux mots, notez-le bien, n'ont pas la même signification. Tandis que les "politiques" s'occupent des intérêts publics et les gèrent avec droiture pour le bien commun au meilleur de leur connaissance, les "politiciens", eux, servent et adulent les "politiques", ou les combattent et les vilipendent, dans des vues d'intérêts mesquins ou de lucre. Mêlé aux uns et aux autres, le curé Labelle dut subir toutes les vilénies et toutes les misères que cette âpre lutte de la vie publique engendre quasi nécessairement, même pour les plus droits et les plus honnêtes. Lui, c'était l'homme d'une idée, on s'en souvient. Il ne voyait et ne cherchait que l'intérêt de la colonisation et du colon. Mais, autour de lui, ce n'était pas toujours la même chose ! Il est certain que, plus d'une fois, en le louant très fort, on se l'est disputé et on a cherché à abuser de sa bonne foi un peu naïve et si sincère. D'autre part, et par réaction, il est tout aussi certain que, souvent, on a tenté de le diminuer et même de le salir, moralement parlant. Vers la fin du chapitre troisième de ce livre, nous avons laissé entendre jusqu'où et combien il en a souffert.

Devant son cercueil, ces "politiciens", dont nous parlons, et leurs journaux bleus ou rouges ne désarmèrent pas. Peut-être, nous aimons à le croire, fût-ce à l'insu ou sans l'aveu des grands chefs tels que Mercier ou Chapleau. Mais le fait est là, et c'est "l'ombre" au tableau, dont il est question plus haut. Le curé est mort le 4 janvier. Dès le 5, un journal bleu de Montréal, tout en le portant aux nues pour ses qualités et ses mérites, se permettait, sous le prétexte de combattre les rouges, de le ridiculiser et de le bafouer d'une façon inepte, en lui appliquant des épithètes indignes. Le jour d'ensuite, un journal rouge de Québec, tout en louant sa carrière et sa vie, ne craignait pas, pour faire la leçon aux bleus, de répondre par un article de forme et de ton qui ne valaient guère mieux. Et cela continua, de part et d'autre, puis entre plusieurs autres qui se rangèrent dans l'un des deux camps aux prises, pen-

dant des semaines. Nous avons résolument décidé de ne pas nous attarder, dans notre récit, à toutes ces vilénies et à toutes ces misères et de nous contenter de les signaler, ce que nous devons faire, parce que ce sont des faits très connus. Pour garder la sérénité qui lui convient, sans pécher aucunement contre la vérité, l'historien même le plus infime se doit, et doit à ses lecteurs, d'ignorer dans la mesure possible ces sortes de querelles mesquines — à moins qu'elles n'atteignent son héros de quelque façon grave, ce qui n'est pas ici le cas — que seule la passion de la lutte des partis explique et qu'on trouve si étranges, si peu sérieuses, et parfois si inexplicables, après quarante ans.

Nous allons plutôt essayer de glaner, à droite et à gauche, dans les deux camps, ce qu'on a dit de vrai, de juste et de sensé, sur la vie, la carrière et l'oeuvre du curé Labelle, au moment où il disparaissait de la scène de ce monde. Car, il y a cela de consolant, et de bien significatif aussi, que, des deux côtés de la barricade, on prétendait ne s'en prendre qu'au parti adverse et maintenir au-dessus du conflit le curé défunt que l'on couvrait de fleurs. Pourquoi faut-il qu'avec toutes ces mesquineries on l'ait en plus d'un cas présenté ou peint moins grand que nature ? Ah ! qu'on nous permette de l'écrire franchement, les "politiciens" — nous ne disons pas les "politiques" — ne sont pas toujours beaux à voir ! Il n'en va guère autrement, d'ailleurs, dans plus d'une autre sphère des activités de notre pauvre monde. Partout où il y a des hommes, a dit quelqu'un, il y a de l'hommerie.

Que l'on nous comprenne bien, ce que nous entendons blâmer ici et réprouver, ce sont les "politiciens", journalistes et autres, qui, par calcul et par ambition, par leurs intrigues et leurs petitesesses, en se servant de l'exagération, du mensonge et de la calomnie, ruinent des réputations et brisent des vies comme en se jouant.. Quand aux "politiques", nous voulons dire ces citoyens marquants et distingués qui consacrent leurs talents et leurs vies à la saine direction et à la droite gestion des intérêts généraux de leur pays, nous les tenons, est-il besoin de le dire, pour très honorables, presque à l'égal, quoique sur un plan de sa nature moins élevé, des chefs honorés que l'Eglise nous donne au nom de Dieu pour la gouverne de nos intérêts spirituels. Nous savons que "la politique", ainsi comprise, est nécessaire à la vie d'un peuple, surtout en nos âges modernes, où tout se règle par le scrutin et le suffrage. Nous croyons en plus à l'utilité pratique et même à la nécessité de l'organisation de "fortes lignes" de partis divers pour l'administration de la chose publique — la *res publica* — bien que nous estimions qu'il soit bon qu'il y ait, ici ou là, quelques francs-tireurs indépendants, qui semblent plus libres, souvent, pour découvrir et indiquer la route à suivre.

Il reste quand même, dans le cas qui nous occupe, que, à la mort du curé Labelle, nos journaux de toutes les nuances, même les plus partisans, ne furent pas en peine de trouver matière à faire son éloge, car le sujet était riche ou le filon abondant. Nous n'avons que l'embarras du choix, pour réunir, en un faisceau imposant, nombre de témoignages qui vont nous faire voir ce qu'était déjà, dans l'opinion de la presse canadienne, devant la postérité, l'apôtre du nord, au moment où il partait pour l'éternité. Tous ces articles, dont nous allons donner de substantiels extraits, furent publiés, à l'occasion de la mort du curé Labelle, dans les premiers jours de janvier 1891.

De *L'Electeur* de Québec, le grand quotidien libéral, l'un des organes officiels du gouvernement Mercier (devenu depuis *Le Soleil*). — "De quelque grandes qualités qu'ait été doué l'homme sympathique dont nous pleurons la perte, quelque renommée qu'il se soit acquise dans la science sacrée et la prédication, il y a chez lui quelque chose qui prime tout et que nous vénérons par-dessus tout, c'est qu'il a été un véritable patriote qui s'est donné tout entier, sans réserve et sans ostentation, au service de son pays. . . Ce n'est pas une oeuvre ordinaire qu'avait entreprise et qu'a continuée pendant un quart de siècle le curé Labelle. Il s'était imposé là un travail immense. L'amour de la religion et l'amour de la patrie, les deux plus nobles sentiments qui puissent faire battre le coeur de l'homme, l'ont constamment animé et soutenu. Il voulait, pour son Dieu et pour sa race, le bien, l'avantage et le bonheur de ses semblables. C'était là son mobile, sa pensée constante, disons le mot, son idée fixe. Chez lui, nulle ambition personnelle, ses compatriotes avant tout, libres dans leur religion et dans leur province, comme c'est leur droit et comme c'est leur devoir. "Emparons-nous du sol, disait-il, peuplons notre pays de bons chrétiens et de bons citoyens !" Et, nous ne croyons pas que, dans cette aspiration et dans ce désir, il y eût, pour le curé Labelle, quelque réserve d'exclusivisme. Non, dans son coeur large et vaste, il n'y avait point de place pour les petitesesses. Il voulait que ses compatriotes s'emparent du sol de leur pays, mais loyalement, légitimement, sans faire aux autres le moindre tort, en accueillant au contraire fraternellement, en recevant à bras ouverts, tous ces citoyens, de races différentes, qui viennent ici chercher leur pain et celui de leurs familles sur le libre sol de l'Amérique. . . Voilà quelle était l'idée de ce travailleur à l'âme large et profonde et voilà quels étaient les sentiments de ce patriote par excellence auquel son ministère sacré ouvrait les vastes horizons que personne peut-être avant lui n'avait rêvés. . ."

De *La Minerve* de Montréal, le grand journal conservateur de Duvernay, de De Celles, de Tassé et de Dansereau. — "Faut-il rappeler

les principaux événements de sa carrière ou plutôt de son règne ? Arrêtons-nous à celui qui lui a valu son titre de roi. Dès 1872, trop à l'étroit dans son domaine pastoral de Saint-Jérôme, le curé Labelle envahit le territoire immense borné d'un côté par l'Ottawa (l'Ou-taouais) et de l'autre par la ligne de division des eaux entre la baie d'Hudson et le bassin du Saint-Laurent. Il en fait bientôt son royaume incontesté. Tour à tour, ou mieux, tout à la fois, prêtre, missionnaire, explorateur, ingénieur, il se promène d'un bout à l'autre de son royal domaine, encourageant les colons, relevant les positions géographiques, traçant des routes à travers la forêt, localisant des chemins de fer, fixant l'emplacement des villes de l'avenir. Qui ne se souvient, notamment, de sa campagne en faveur de la construction du chemin de fer de Saint-Jérôme ? C'est quand il avait besoin des subsides des gouvernements pour l'accomplissement de ses patriotiques projets qu'il faisait beau le voir, à Québec ou à Ottawa, stimulant le zèle des uns, secouant l'indifférence des autres, sollicitant, maugréant, menaçant même. . . et finalement obtenant ce qu'il voulait. . .”

De *L'Etendard* de Montréal, le journal de Trudel et des ultramontains (qu'on appelait les *castors*). — “La mort inattendue de Mgr Labelle, sous-ministre de l'Agriculture à Québec, a jeté un voile de deuil sur toute la province. Le digne prélat, en tant qu'homme politique, avait des adversaires, mais il n'avait pas d'ennemis. Sa nature expansive, généreuse, ouverte, son dévouement à la patrie, ses efforts incessants pour le développement de la colonisation et l'avancement moral autant que matériel de son pays avaient assuré à cet homme remarquable une grande popularité. Partout où il a passé, en Europe comme en Amérique, il a su faire apprécier ses grandes qualités et le renom qu'il s'est attiré a rejailli sur son cher Canada. Ses compatriotes garderont fidèlement sa mémoire.”

Du *Chronicle*, journal anglo-protestant de Québec. — “A reminiscence of the great priest, whose loss all Canada mourns, cannot be passed over without mentioning that Monsignor Labelle had a great respect for and almost venerated the french-canadian woman on account of her largest fecundity... Father Labelle was the originator of that famous bill, which was sanctioned by the legislature, in the free grant of hundred acres of land to the parents who were blessed with twelve or more children...”

Du journal *Le Monde*, de Montréal. — “Grâce à son zèle apostolique, à son patriotisme ardent, à son courage jamais lassé, le curé Labelle avait créé un mouvement vers les régions du nord qui lui a valu ce titre d'apôtre de la colonisation que lui gardera l'histoire. Vingt paroisses par lui fondées dans ces montagneuses et lointaines contrées, que trop de gens croyaient à jamais fermées à la civilisation,

rediront aux générations futures ses efforts magnifiques et ses gigantesques travaux. C'est bien du curé Labelle que l'on peut affirmer que, véritable précurseur de l'Évangile et du progrès, il s'est enfoncé dans la forêt armé de la croix et de la charrue—*cruce et aratro*—guidant ainsi ses compatriotes vers la conquête du double royaume du ciel et de la terre..."

Du *Temps*, d'Ottawa. — "Le clergé canadien perd en lui un prêtre qui avait ajouté à sa gloire; les malheureux, un ami généreux et dévoué; l'Etat, un grand et excellent citoyen... Doué de qualités éminentes, possédant à un suprême degré l'énergie des grands lutteurs, tendant au but en dépit de tous les obstacles, Mgr Labelle a consacré trente années de sa vie à la noble et patriotique cause de la colonisation. Taillé en géant, intelligent et homme de volonté, il s'est avancé dans les bois la hache en main, et la forêt a reculé. Il a mis la charrue en terre et tracé de profonds et larges sillons, d'où sont sorties vingt paroisses nouvelles. L'oeuvre à accomplir était vaste, comme l'était son coeur de prêtre et de patriote, et c'est pourquoi, sans doute, elle l'attirait et le retenait si fortement. Conquérir plus de sol à ses compatriotes, voilà quelle était sa pensée de tous les jours. Pour la mettre en acte, il n'a reculé devant aucune entreprise, si hardie fût-elle. Il fallait des routes, il fallait des chemins de fer ! Il a tracé les unes et fait construire les autres... Tour à tour ingénieur, défricheur, laboureur, en même temps que prêtre et missionnaire, il ne s'est jamais lassé et il ne s'est jamais arrêté... Seule la mort a pu le terrasser et briser trop tôt sa brillante et si utile carrière..."

De *La Presse* de Montréal. — "Mgr Labelle, curé de Saint-Jérôme, prélat romain, sous-ministre à Québec, apôtre depuis trente ans de la colonisation française dans nos régions du nord... Mgr Labelle n'existe plus! Cet homme de Dieu, colosse au physique, et aussi au moral, qui semblait devoir défier les ans, est mort en trois jours... Le curé Labelle n'est plus !... Tous le répètent, et c'est à peine si on le croit, tant cette mort était inattendue... Il est mort à Québec, où, il est vrai, il exerça durant vingt ans une action souvent prépondérante et toujours salutaire, mais il est mort si loin des siens! Il est mort loin de sa vénérable mère plus qu'octogénaire, qu'il aimait d'un amour d'enfant; loin de son Saint-Jérôme, auquel il était si attaché, qu'il a fait grandir étonnamment et où se sont dépensées les plus belles années de sa vie; loin de ses colons du nord, qu'il a établis par milliers, qu'il appelait ses enfants et qui, eux, le nommaient leur père; loin de son intérieur et de ses oeuvres enfin, c'est-à-dire de tout ce qui lui était immédiatement cher, comme si Dieu eût voulu lui exempter la peine ou le chagrin de s'en séparer violemment... Quel deuil pour le pays, pour la province, pour le nord, "son nord"!... Par pur dévouement à la colonisation, pour assurer la construction de son chemin de

fer des cantons du nord, il renonça un jour au légitime repos de son existence curiale de Saint-Jérôme, il ferma les portes de son hospitalier presbytère, où il aurait goûté tant de joies dans la vie modeste et tranquille du curé de campagne, et il accepta de devenir à Québec de *jure*, ce qu'il était de *facto* depuis longtemps, sous-ministre de la colonisation. Ainsi élevé sur les cîmes, il fut davantage exposé aux vents desséchants de la politique... L'objet de sa détermination — aider le colon — était des plus louables... Mais, n'en a-t-on pas abusé peut-être? Si oui, ce serait encore un argument en sa faveur, car ce sont les grands coeurs qui se donnent... Ceux qui le connaissent bien ne lui ont pas cherché de justification. Ils n'en avaient pas besoin!... D'autres se sont montrés plus exigeants et l'ont blâmé. Mais, quand la grande histoire ouvrira ses arcanes et livrera au jour ce qui reste encore dans le mystère des correspondances privées, la figure du curé Labelle resplendira comme l'une des plus belles, des plus pures, des plus sympathiques et des plus originales de notre époque. Ses oeuvres également resteront et elles témoigneront de sa grandeur. S'il est vrai que c'est par ses oeuvres surtout qu'on dure, le curé Labelle défie les siècles!..."

Du *Monde Illustré*, de Montréal, sous la signature de Léon Ledieu. — "... On l'appelait le roi du nord ! Mais c'était un roi comme on n'en a jamais vu auparavant ; un roi sans liste civile, pauvre et secourable, qui travaillait sans relâche; un roi bûcheron, cultivateur, instituteur, curé, prélat; un roi à l'aise partout, qui entrait avec autant de plaisir dans la hutte du colon qu'au palais du Vatican... Il n'avait pas d'autre parti que celui qui voulait le bien de son pays. En face de ses grands besoins (de son pays), il savait faire taire son coeur et sacrifier ses amitiés personnelles pour ne se ressouvenir que de l'oeuvre qu'il poursuivait et voulait atteindre, ce qui est peut-être la meilleure preuve de caractère qu'un homme puisse donner... Comment il est tombé, comment ce chêne vigoureux a été abattu, comment ce colosse a été terrassé, vous le savez. Un accident d'hernie étranglée l'a jeté par terre en quelques heures. Dès qu'il a été prévenu par ses médecins qu'il devait subir une opération, il ne s'est pas fait illusion un seul instant et il a compris qu'il fallait mourir. Cette mort, dont le nom seul nous donne le frisson, il l'a vue venir sans crainte et il s'est éteint n'ayant qu'un regret, celui de quitter sa mère sans la revoir ou plutôt de ne pas mourir dans ses bras. Et maintenant cet homme de bien, qui a donné toute sa vie à son pays et qui a été le modèle du citoyen, du patriote et du bon prêtre, repose pour toujours sous la pierre de la chapelle de son cimetière, au milieu de ses braves colons, ses amis, qu'il aimait tant, et qui lui devaient presque tous les bonheurs qu'ils ont connus dans la vie... Il a disparu, c'est fini! Mais quel vide il laisse et qui pourra jamais le combler?"

Du *Manitoba*, de Saint-Boniface. — "C'est avec un profond regret que nous apprenons la mort presque subite, arrivée à Québec le 4 janvier, de Mgr Labelle, mieux connu sous le nom de curé Labelle, l'apôtre de la colonisation. La mort du curé Labelle est une grande perte pour la province de Québec. C'en est une aussi pour l'Ouest canadien, à la colonisation duquel il s'intéressa toujours, surtout lors de ses voyages en Europe... Mgr Labelle a été certainement l'une des figures marquantes de son siècle au Canada. C'était un patriote s'il en fût jamais et il n'a cessé en aucun temps de travailler énergiquement à la prise du sol par les nôtres et à l'expansion de notre race. Son souvenir vivra dans le coeur de tous les vrais Canadiens français..."

Ces témoignages de la presse canadienne, il serait facile, sans doute, de les multiplier, mais cela nous amènerait, naturellement, à de continuelles redites. Nous avons tâché de les choisir dans des milieux divers et nous prions de remarquer que, dans ceux dont il vient d'être question, nous avons, pour la même raison, afin d'éviter les répétitions, beaucoup condensé, et que nous nous sommes appliqué plutôt à citer des extraits substantiels qu'à donner des textes complets. Il ne s'en dégage pas moins, croyons-nous, et peut-être mieux, une note d'ensemble qui chante et célèbre, avec des nuances variées, la gloire de l'apôtre de la colonisation et du roi du nord. Au jour même de sa mort, le curé Labelle, devant la postérité, faisait déjà, du consentement de tous, grande et belle figure.

La presse européenne de même, celle de France, de Belgique et d'Italie voulons-nous dire, ne lui ménagea pas non plus les éloges et les marques de haute considération. Des journaux de Paris, comme l'*Univers*, le *Monde*, le *Soleil*, la *Défense*, la *Voce della verita* de Rome, d'autres encore, lui consacèrent des articles importants, où l'on sent sourdre une pointe d'émotion qui n'est pas surfaite.

Le *Monde*, de Paris, par exemple, écrivait (janvier 1891) : "La nouvelle de la mort, au Canada, de Mgr Labelle a mis en deuil les nombreux Parisiens qui avaient eu le plaisir, l'année dernière, de serrer la main du sympathique curé de Saint-Jérôme. L'apôtre canadien était venu demander à nos provinces des colons catholiques afin de fortifier en Nouvelle-France (l'ancien nom du Canada) les descendants des familles françaises émigrées en son pays au XVI^e et XVII^e siècles. Nous eûmes l'honneur de voir l'éminent ecclésiastique dans une réception donnée en son honneur chez un ami. Mgr Labelle était grand et fort, haut en couleur, d'une rondeur et d'une impétuosité d'allures qui séduisaient tout le monde... Il n'était pas besoin d'être très perspicace pour discerner, sous son apparence un peu rustique et familière, sa réelle élévation d'idées et sa remarquable finesse. On put un jour s'en convaincre, par exemple, quand, dans notre

grande salle de la *Société de géographie*, l'excellent curé improvisa une conférence des plus captivantes sur les Français d'Amérique et spécialement sur le Canada. Là, devant un auditoire d'élite, dans une causerie pleine de simplicité et en une langue qui sentait l'antique terroir de France, Mgr Labelle parla de ses compatriotes du Canada, de leur amour profond et impérissable pour le *vieux pays*, amour plus vif encore, s'écria-t-il, depuis les revers de 1870, que la France a dus, non à une dégénérescence de notre race, mais aux conditions désastreuses dans lesquelles le gouvernement de l'Empire avait engagé la lutte." Les auditeurs de Mgr Labelle ne furent pas étonnés qu'un tel homme eût été choisi par le gouvernement canadien pour représenter la colonie en France..."

Un journal de province, *La Marine Apostolique*, de Nîmes, écrivait peu après: "Un grand Français vient de mourir au Canada. Mgr Labelle, protonotaire apostolique, curé de Saint-Jérôme et député-ministre de l'Agriculture et de la Colonisation dans le gouvernement de Québec, a rendu son âme à Dieu le dimanche 4 janvier 1891. On ne saurait trop déplorer cette perte que viennent de subir nos frères du Canada. Déjà la France, par ses organes de presse les plus autorisés et les plus appréciés là-bas, a voulu partager le deuil des Canadiens et faire revivre une dernière fois, sous les yeux de milliers de lecteurs, la physionomie si attachante de ce grand et vrai patriote. Mais, pour une vie aussi remplie que celle de Mgr Labelle les colonnes d'un journal ou même d'une revue sont trop restreintes. Il faut un livre, et, ce livre, nous espérons qu'un des meilleurs écrivains de Montréal ou de Québec le donnera bientôt aux nombreux admirateurs et amis dont les regrets suivent dans sa tombe l'illustre défunt. Depuis la perte du Canada en 1763, c'est bien la première fois que la mort d'un de nos frères de la Nouvelle-France est regardée dans l'ancienne mère-patrie des Canadiens comme un malheur presque national. Pour les Français qui sont en relations avec le Canada, il n'y a là aucun motif de surprise. Mgr Labelle, parmi ce peuple qui tire de nous son origine, qui se dit toujours notre frère et que nous nous plaçons à saluer du même titre, était l'ami par excellence de la France et des Français. Tout ce qui venait de chez nous était assuré auprès de lui d'un accueil fraternel. Le presbytère de Saint-Jérôme, toujours hospitalier, était la maison des Français. Dans ses vues si hardies, et pourtant si justes, sur l'avenir de la race française au Canada, Mgr Labelle se plaisait à assigner une grande place aux colons venus de France. En définitive, ses deux voyages chez nous (en 1885 et en 1890) ont eu surtout pour but d'attirer l'attention de nos compatriotes sur les avantages que les cultivateurs français, obligés pour une raison ou pour une autre de quitter leur patrie, pouvaient espérer, pour eux et pour leurs enfants, dans les différentes provinces du Canada, au

nord de Montréal surtout et au Manitoba, où un grand nombre ont déjà trouvé en peu de temps l'aisance et presque la fortune... L'oeuvre de Mgr Labelle n'a pas été jamais restreinte aux luttes parfois si stériles de la politique. C'était pourtant un politique de première force, parce qu'il était prêtre et avant tout catholique. La politique cependant n'a été pour lui qu'un moyen de favoriser la colonisation et par conséquent l'expansion de la race française en Amérique du nord. Il est parvenu à des résultats merveilleux et il mérite largement le titre de bienfaiteur de son pays et de sa race. . .”

Dans la plaquette qu'il consacrait à l'excursion du *Club Alpin* au Canada en 1890, où il parlait si aimablement de l'hospitalité du curé de Saint-Jérôme, ainsi que nous l'avons vu en son temps, laquelle ne fut publiée qu'au lendemain de la mort de M. Labelle, M. Darvault, un journaliste de Paris, disait de lui: "Mgr Labelle était une de ces physionomies originales et saisissantes qui ne peuvent passer inaperçues. Il évoquait par sa bonhomie et sa finesse le type des anciens Normands dont il aimait à se dire issu... Prêtre excellent, pasteur attaché à ses paroissiens, qui l'aimaient comme un père, nul ne travailla plus que lui à l'extension de son pays et à ses progrès. Amant passionné de la France, il lui avait voué un culte qui ne s'est jamais démenti... Les divers voyages qu'il a faits dans notre pays n'ont eu pour conséquence que de fortifier en lui ce sentiment d'attraction profonde qui lui faisait tendre la main à tous les Français sans exception. Son activité était infatigable et son intelligence puissante suffisait à toutes les tâches, si nombreuses et si ardues fussent-elles. Arrivé à Saint-Jérôme, il y a vingt ans, il n'y trouvait qu'une paroisse de cinq cents âmes. Il la laisse aujourd'hui avec une population de cinq mille âmes, prospère et florissante. Il a voulu et il est arrivé à en faire l'un de ces centres où, à l'intensité du sentiment religieux, à la pureté et à l'intégrité des moeurs, se joint une activité industrielle et commerciale des plus remarquables. Il fonda un collège commercial, encouragea l'établissement de manufactures, se servant de toutes les découvertes de la science moderne pour donner à ses paroissiens une plus grande somme de bien-être. Sous-ministre de l'Agriculture et de la Colonisation dans sa province, il se voua à tout ce qui pouvait contribuer au succès de l'une et de l'autre, confectionnant des routes, établissant des chemins de fer, introduisant des méthodes nouvelles, encourageant l'immigration. Que de choses il rêvait pour son pays... Il aurait voulu faire pénétrer partout, surtout dans sa chère province de Québec, les éléments civilisateurs qu'il empruntait à la France. Le chemin de fer qui, bientôt, nous l'espérons, reliera Saint-Jérôme au lac Témiscamingue, est en grande partie son oeuvre. Sur ce long parcours, il voulait accumuler paroisse sur paroisse, ne se contentant pas de celles qu'il avait fondées en si grand nombre et de celles, plus nom-

breuses encore, dont il avait jeté les premières assises... On ne s'occupe pas ainsi du bonheur des autres, on ne s'y dévoue pas avec autant de constance et de chaleur, sans être soi-même profondément bon et généreux. Sa maison, sa bourse, son coeur étaient à qui les réclamait, à qui éprouvait le besoin d'un secours ou d'une consolation. Ses envieux, car il en avait, lui trouvaient une personnalité trop encombrante, trop envahissante, trop remuante. Mais, depuis quand fait-on le bien sans beaucoup se remuer et le "mouvement" n'est-il pas la force?... Mgr Labelle restera éternellement dans la mémoire de ceux qui l'ont connu... Nous le pleurons et nous unissons nos larmes à celles de ses amis du Canada, à celle de sa vieille mère, cette vénérable octogénaire dont il était l'idole et qui a la douleur de lui survivre... Espérons que, un jour prochain, son pays, reconnaissant de son immense labeur et de son dévouement sans limite, élèvera un monument digne de lui au prêtre vénéré et au patriote ardent qui, jusqu'à sa dernière heure, n'a eu que deux amours au coeur: l'amour de Dieu et l'amour de sa double patrie."

Le 5 février 1891, un mois après la mort du curé Labelle, l'*Alliance Française* de Paris, dont il avait naguère été une couple de fois l'hôte d'honneur dans ses voyages en France, tenait à son siège social son assemblée générale annuelle. Ces Messieurs jugèrent qu'il leur convenait de rendre un hommage public à la mémoire du prélat canadien récemment disparu, et M. de Salone, professeur au lycée d'Orléans, un ami du Canada, fut chargé de prononcer son éloge. Voici quelques larges extraits de son éloquente allocution: "Il y a un an, presque jour pour jour, Mgr Labelle, dressant sa haute taille de Normand dans cette vaste salle, la remplissait sans effort de sa voix puissante. Ne se fût-il jamais associé immédiatement aux travaux de l'*Alliance Française* qu'il n'eût pas moins mérité d'être célébré en son nom, puisque nul homme en ce siècle n'a travaillé avec plus de dévouement et de succès à l'extension du domaine de notre langue." M. de Salone évoquait ensuite dans ses grandes lignes la vie de M. Labelle jusqu'à son arrivée comme curé à Saint-Jérôme en 1868, puis il continuait: "Il y a trente ans, Saint-Jérôme était pour les Canadiens le bout du monde. Au delà, sans interruption jusqu'au pôle (ceci serait peut-être à reviser), s'étendaient des forêts impénétrables et des plaines glacées. Rien n'est plus tenace qu'un préjugé géographique. Vous vous souvenez du jugement de Voltaire sur l'ensemble de notre empire américain? "Quelques arpents de neige," disait-il. Eh bien! les Canadiens d'alors n'appréciaient guère plus favorablement l'admirable région du nord-ouest de la province de Québec. Et pourtant, ils étaient à l'étroit dans leur domaine primitif. Lors de la cession du Canada à l'Angleterre, la population française était éparpillée, sur les deux rives du Saint-Laurent, de Montréal

à Québec. Depuis, les rangs s'étaient serrés. Il n'y avait plus assez de place pour les nouvelles générations. L'émigration vers les Etats-Unis avait commencé. Malgré sa merveilleuse fécondité, jamais la race française n'avait été plus en péril. Elle allait être étouffée au Canada ou submergée aux Etats-Unis par des millions d'Anglais ou d'Allemands. C'était l'époque où M. Rameau désignait aux Canadiens comme frontière qu'il leur fallait atteindre la grande rivière Ottawa (Outaouais). Le curé Labelle aimait à attribuer à ce conseil prophétique venu de France la conception première de son programme: établir dans la région du nord et surtout dans le bassin de l'Ottawa ces milliers d'hommes qui chaque année étaient perdus pour la patrie. Il se mit en route comme un missionnaire des temps héroïques, ou, si vous voulez, comme un coureur des bois. De portage en portage, il vainquit la forêt. Le nord était réhabilité! Il fallait maintenant le rattacher à Montréal par de bonnes routes et surtout par un chemin de fer. C'est alors que le curé Labelle déploya toutes les ressources de son génie. Colons harangués au pied des chênes qu'il faudra jeter à bas, administrateurs retranchés derrière le rempart sacré de la routine, hommes politiques ne voyant pas au delà d'une circonscription électorale, Anglais ou Irlandais adversaires-nés de sa foi ou de sa race, qui donc a résisté à la dialectique serrée, à la bonhomie spirituelle et à l'enthousiasme toujours contagieux du curé Labelle? Bientôt, le chemin de fer du nord est achevé et trente paroisses canadiennes-françaises se peuplent comme par enchantement! Au reste, la sollicitude du curé de Saint-Jérôme ne s'arrête pas à sa province natale, elle s'étend au territoire fédéral tout entier, et il contribue plus que tout autre à la construction du grand Pacifique-Canadien qui va relier l'océan de l'est à celui de l'ouest." Le curé Labelle, continuait M. de Salone, une fois ce premier travail accompli ne se reposa point. Il voulut appeler les Français d'Europe au partage de ce magnifique héritage. Il fit un premier voyage en France en 1885, où il passa inaperçu du grand nombre, mais noua de précieuses amitiés, celle qui l'unissait à M. Onésime Reclus entre autres. Revenu au Canada, il devint en 1888 sous-ministre à Québec et fut élevé en 1889 à la prélature romaine. Puis, ce fut son deuxième voyage en France en 1890. Citons encore: "Quelques semaines après son arrivée à Paris, Mgr Labelle prenait la parole ici, à notre séance solennelle. Cette fois, il avait d'un coup fait la conquête du public lettré et patriote de Paris, de la France et au delà. Les Canadiens ne pourront jamais se figurer à quel point il a été aimé, admiré, envié, par leurs frères du *vieux pays*. A Paris, à Lille, à Bruxelles, à Orléans, en Normandie, partout il charmait, persuadait, enrôlait tout le monde..."

Vraiment, le curé Labelle, qui a reçu tant d'hommages rendus à ses talents, à sa vaillance, à ses labeurs et à ses mérites, en a peu reçu

qui égalent celui-là. Il était couché dans la tombe, sans doute, au cimetière de son cher Saint-Jérôme. Mais, devant la postérité, où il était maintenant, il vivait dans ses oeuvres, et, au nom de l'*Alliance Française*, M. de Salone le célébrait en des termes aussi justes qu'éloquents. Tout l'honneur en rejaillissait sur son pays et sur ses compatriotes.

Un autre hommage encore devait être rendu, dans une occasion plus solennelle, à Paris, au curé Labelle et à ses oeuvres, à quelques mois de là. Le premier ministre Mercier fit à ce printemps de 1891, d'avril à juillet, un important voyage en Europe. En juin, il était à Paris. Il eut l'heureuse et pieuse idée d'organiser une manifestation sympathique et bien catholique tout ensemble à la mémoire de son ancien collaborateur en faisant chanter pour le repos de son âme, dans l'aristocratique église de Sainte-Clotilde, une messe solennelle de *Requiem*. L'honorable Hector Fabre, frère de l'archevêque de Montréal, alors commissaire général du Canada à Paris, s'entendit à ce sujet avec M. l'abbé Gardey, le curé de la belle église, sise à deux pas de la Concorde et du palais Bourbon, et qui est l'église paroissiale de l'archevêché de Paris. La cérémonie eut lieu le 17 juin. M. l'abbé Auguste Gosselin (1843-1899), curé de Saint-Féréol au diocèse de Québec, auteur de plusieurs ouvrages importants sur l'histoire religieuse au Canada, membre de notre Société Royale, qui s'occupait à ce moment dans la capitale française de faire des recherches concernant Mgr de Laval, fut invité à chanter ce service funèbre, auquel assistèrent quelques évêques et nombre de notabilités françaises, tandis que l'abbé Lacroix, un vicaire de l'une des grandes églises de Paris et un docteur-ès-lettres, qui avait fait précédemment un voyage au Canada, y prononça le panégyrique de l'apôtre de la colonisation et roi du nord. Parlant le 3 juin, au banquet de la *Société d'Economie Sociale*, M. Mercier annonçait ainsi lui-même l'événement, en faisant un bel éloge du curé sous-ministre. "Parmi nos grands hommes, permettez que je place le regretté Mgr Labelle. Plusieurs d'entre vous ont connu ce prêtre éminent, si tôt ravi à notre affection. Je n'en ferai point devant vous l'éloge, car je ne veux pas empiéter sur ce que dira, le 17 juin, à l'église Sainte-Clotilde, le prédicateur de talent qui a bien voulu se charger de mettre en relief le grand caractère de notre regretté prélat. Je n'en veux dire qu'un mot pour l'instant. Le prêtre modeste et dévoué qu'était Mgr Labelle a fait chez nous plus de bien en un quart de siècle que les plus célèbres conquérants avec toutes leurs victoires. Au lieu de détruire, il construisait, et, au lieu de semer la haine, il semait l'amour. Pendant les vingt-cinq années qu'a duré son apostolat modèle, il a établi une quarantaine de paroisses dans ce cher nord qu'il aimait tant. On verra, quand l'histoire de ce temps s'écrira, ce qu'un prêtre catholique canadien peut faire pour son Dieu et pour son pays...."

Nous avons l'avantage d'avoir sous la main un compte rendu de la cérémonie du 17 juin à Sainte-Clotilde, paru dans l'*Univers* du lendemain et signé par Auguste Roussel, disciple et collaborateur de Veuillot. Le distingué journaliste raconte ce qu'elle a été, brillante et émouvante, quelles présences on y remarquait, les beautés des chants liturgiques et en vient ensuite au panégyrique du curé Labelle prononcé par l'abbé Lacroix. "Après la messe, écrit-il, Nos Seigneurs les évêques, M. le curé de Sainte-Clotilde, M. Mercier et ses collègues ayant pris place au banc d'oeuvre, M. l'abbé Lacroix, du clergé de Saint-Joseph, est monté en chaire. Sur le ton d'une éloquence très sobre et très vigoureuse, qui convenait tout à fait au caractère du prélat qu'il voulait célébrer, l'orateur a fait en traits rapides l'exposé de la grande vie du vaillant apôtre de la colonisation. Après avoir rappelé la belle scène de l'Evangile où, à la suite d'une pêche miraculeuse, Notre-Seigneur promet à ses disciples qu'il fera d'eux des pêcheurs d'hommes, il a fait voir M. Labelle, curé de Saint-Jérôme, puis homme de gouvernement, occupé lui aussi à pêcher des hommes pour la colonisation chrétienne et française du Canada. Il a marqué les traits distinctifs de cette figure originale et puissante: la foi, la piété, la bonté, le dévouement. Il l'a peint enthousiaste et homme d'action, défrichant les forêts, bâtissant des églises ou chapelles, autour desquelles se formaient des paroisses conquises sur l'immense terrain vierge, excitant l'élan de tout un peuple pour la construction de ce chemin de fer du Pacifique qui est peut-être le plus important du globe, semant enfin sur son chemin des trésors de charité sans compter, ce qui fait qu'il est mort, comme il avait vécu, dans une glorieuse pauvreté. Mais aussi quel sillon il a tracé dans ces contrées où il avait mérité et conquis le surnom de roi du nord! Du jour où, comme sous-ministre, il entra dans les conseils du gouvernement, que d'actes admirables accomplis par son initiative ou avec son puissant concours! M. l'abbé Lacroix a rapporté en particulier, à l'honneur du gouvernement Mercier, le grand exemple de justice donné par la restitution aux Jésuites de leurs biens anciennement confisqués et le vote de cette loi qui accorde deux cents arpents de terre aux familles de douze enfants. "Quel pays, Messieurs, s'est écrié l'orateur, que celui où, en une seule année, plus de quinze cents familles ont réclamé le bénéfice de cette loi, laquelle, à elle seule, rend un si bel hommage aux vertus morales de la famille franco-canadienne!" Et puis, que dire, en outre, des belles qualités que montrait dans l'intimité ce curé à la stature de colosse qui fit de si grandes choses et sut condescendre aux plus petites?... Le programme qu'il se traça et fit connaître en devenant sous-ministre tenait tout entier dans cette devise: faire régner la loi chrétienne dans le gouvernement, dans la société et dans la famille. Jusqu'à la fin il y est demeuré fidèle et nul ne peut douter

qu'elle soit à l'avenir gardée avec honneur par l'homme d'Etat dont il fut le zélé collaborateur et à qui, sur son lit de mort, il promettait encore son appui dans l'autre monde pour mener ce programme à sa complète exécution." — Tel est, dans un pâle résumé, terminait Auguste Roussel, ce discours vibrant qui a si bien loué le prêtre-apôtre, dont le Canada gardera longtemps, ou plutôt gardera toujours, l'impérissable souvenir..."

Le mot d'Auguste Roussel était juste, le Canada devait garder toujours l'impérissable souvenir du curé Labelle. Combien et jusqu'où, à Saint-Jérôme surtout et dans tout "son nord", il fut sensiblement regretté de ceux qui l'avaient connu et tant aimé, on comprend qu'il ne soit pas facile de l'exprimer par des phrases banales. Mais, c'est un fait admis, reconnu et indiscutable, qu'il y a peu d'hommes qui laissent après eux tant de regrets. "Et maintenant, écrivait Arthur Buies, quelques mois après la mort de son illustre ami, six pieds de terre le recouvrent et il va s'en aller rapidement en poussière, dévoré par cette terre même qu'il voulait féconder. Ce qui reste le plus durable de lui, à part son oeuvre encore imparfaite, c'est le souvenir fragile qu'en gardent des coeurs périssables, condamnés eux-mêmes à un prochain néant. O misère! O solitude éternelle du coeur humain, qui se rattache en vain à des affections toujours fugitives! Comme la paroisse de Saint-Jérôme doit être vide et comme elle le sera longtemps sans son curé! Le deuil flotte sur l'immense région du nord et chaque nuage y pend comme un long crêpe du haut du ciel. Qui animera désormais tous ces foyers où l'âme du curé n'est plus? Tout ce monde-là était habitué à n'espérer, à ne vouloir, à n'agir que par lui. Chaque colon, on peut le dire, avait en quelque sorte passé par ses mains. C'est à lui que chacun d'eux avait recours dans ses difficultés ou dans ses épreuves. "Notre curé", disait-on jusque dans les paroisses les plus reculées du nord. C'est lui qui était le père, le roi, la puissance visible, toujours bienfaisante et protectrice, qui renfermait tout pour les colons de ce large domaine dont il avait enrichi sa province. Aussi, lorsqu'il paraissait au milieu d'eux, ou même seulement lorsque son passage était annoncé d'avance, quelle fête, quelle réjouissance, c'était pour tous!" (1)

Il y a assurément, dans ces lignes de Buies, trop de pessimisme et de désespérance. Le libre-penseur n'en est pas arrivé aux vues chrétiennes qui l'éclaireront plus tard. Mais il y a là quand même comme un cri du coeur, qui exprime le sentiment intime de tous ceux de Saint-Jérôme et du nord que l'admirable curé avait secourus de ses conseils, de sa bienveillance et de ses assistances diverses. Buies avait tort de se borner aux horizons d'ici-bas et de ne pas voir plus loin et surtout plus haut, mais il avait raison d'écrire que le curé Labelle était par tous profondément regretté et sincèrement pleuré.

(1) *Au portique des Laurentides*, page 53.

Beaucoup plus justes, nous semble-t-il, sont en tout cas les pensées qu'exprimait l'abbé Rouleau, dans cet article, qu'il donnait aux *Annales térésiennes* de septembre 1892, dont nous avons déjà parlé. "Depuis au delà d'un an, écrivait M. Rouleau en terminant cet article, le curé Labelle est entré dans la tombe. Je ne dirai pas qu'il a laissé des disciples, une doctrine. Mais j'affirme qu'il a semé des idées instructives. Or, les idées ne périssent pas, elles sont immortelles. Il peut se faire que pour un temps on ne travaille pas aussi activement dans le champ qu'il cultivait avec un si beau zèle. Après des années d'effervescence, dans les groupements d'hommes aussi bien que chez les individus, on sent le besoin de se reposer, tout comme l'oiseau éprouve celui de replier ses ailes. Mais un jour viendra où un homme, fût-il un simple bûcheron, s'inspirant des idées du grand patriote et marchant sur ses traces, ranimera l'oeuvre qui s'alanguit et la poussera de l'avant. C'est de tels hommes que la patrie a besoin et qu'elle doit se faire gloire d'honorer."

Cette sorte de prophétie, les curés-missionnaires que l'apôtre du nord avait établis le long de la "Rouge" et de la "Lièvre", un Mgr Ouimet par exemple, et nombre d'autres, et, après eux, leurs successeurs, sous la direction d'un Mgr Brunet ou d'un Mgr Limoges, ont commencé à la réaliser, ou à l'accomplir, dans ce qui s'appelle aujourd'hui la région Labelle.

En attendant, le souvenir du grand apôtre de la colonisation ne périssait pas, bien au contraire. On l'entretenait dans les coeurs et on s'efforçait d'en pénétrer l'âme des jeunes qui montaient à la vie.

L'idée d'élever un monument au roi du nord avait surgi dès l'heure même de son trépas. L'on se souvient que l'abbé Proulx y avait fait allusion dans sa courte oraison funèbre au jour des funérailles. Aux yeux du grand nombre, cela s'imposait. Dès le mois de juin 1891, un comité du Monument Labelle fut formé à Saint-Jérôme. L'honorable Wilfrid Prévost fut choisi comme président, avec, comme vice-président, le maire Joseph-Hermyle Leclair; comme trésorier, M. Jean-Baptiste Rolland; comme secrétaire, M. Joseph Grignon; comme membres du comité, M. le Dr Jules Prévost, M. William Scott et M. Charles Godmer. Les circonstances cependant obligèrent à surseoir. Nous reviendrons, en son lieu, sur toute l'histoire de cette question du monument, qui ne devait aboutir qu'en 1924.

Cette idée, toutefois, en fit naître une autre plus modeste qui aboutit dès 1891. Pour répondre aux idées de plusieurs amis et admirateurs du curé défunt, le sculpteur Gratton (Joseph-Olindo), un élève de Philippe Hébert, modela en terre, au cours de mai, une statue fort ressemblante du roi du nord, dont il reproduisit cinquante répliques ou copies, en les coulant dans le plâtre. Dans bon nombre

de familles, on s'empressa de se procurer ce souvenir, en attendant mieux pour l'avenir. M. l'abbé Trefflé Ouimet, le frère de Mgr Samuel Ouimet, curé de Saint-Jovite, qui vécut longtemps retiré à Saint-Jérôme et y mourut le 2 octobre 1922, ayant vu pour une première fois cette statue de M. Labelle, exposée dans une vitrine, en donna, dans le journal *Le Nord*, la courte description que voici: "Gratton a fait revivre dans ce plâtre le prêtre, l'apôtre et le colonisateur. C'est bien mon curé, c'est son embonpoint plus qu'ordinaire, avec sa belle tête fermement appuyée sur ses larges épaules. Son vaste front semble plein de nobles et hardies pensées, sa bouche aux lèvres minces marque de l'énergie et aussi un peu de malice. Il est armé de pied en cap, mais sa cotte de maille, c'est la soutane du prêtre-missionnaire, son épée, c'est la hache du bûcheron, son champ de bataille, c'est la carte du grand nord que l'on voit se dessiner sur le parchemin que déroule sa droite..." C'est ce *Labelle*-là dont on voit la photogravure, avec celle d'un *Chénier*, au haut de la première page de *l'Avenir du Nord*, le journal jérômien, fondé, le 3 janvier 1897, par M. Wilfrid Gascon, et que dirige, depuis trente ans, M. le député Jules-Edouard Prévost.

Ainsi que le note plus haut l'abbé Rouleau, une fois le curé Labelle mort, on ne travailla plus avec la même ardeur dans ce champ de la colonisation où il avait déployé tant de zèle, tout au moins au cours des premières années. Le savant ami de l'apôtre défunt, Onésime Reclus, s'en plaignait, en décembre 1895, dans une lettre qu'il adressait de France à M. Sylvestre, naguère secrétaire du curé Labelle à Québec et qui lui avait succédé au département de l'Agriculture et de la Colonisation. Cette lettre, dont nous avons retrouvé une copie dans les papiers d'Arthur Buies, nous tenons à en citer quelques extraits, pour montrer quelles étaient dès lors, dans l'opinion du grand géographe français, le *status* de notre héros devant la postérité.

"Il y a quelque chose de cassé, mon cher Monsieur, entre la France et le Canada, depuis la mort de Labelle. Cet homme était de taille à faire le possible et l'impossible. Il aurait réussi, bien sûr, s'il avait vécu jusqu'à l'âge des patriarches, au lieu de sombrer brusquement en pleine puissance... On dit parfois que les hommes ne sont rien et que ce sont les institutions qui sont tout. Labelle a démontré la fausseté de cet axiome favori de la démocratie. Lui vivant, tout marchait, lui mort, tout s'arrête, j'entends tout ce qui n'est pas politique pure, conflits, discours et patronage... Que si, comme il vous semble, on doit recommencer à marcher de l'avant, c'est que l'on va reprendre purement et simplement les idées du curé patriote..."

A Saint-Jérôme même, pareillement, le curé patriote, comme le nommait Reclus, continuait de mieux en mieux à faire belle figure devant la postérité. Et pourtant, il y eut quelques nuages au ciel. Nous

ne dissimulerons pas que nous avons hésité à aborder cette question pour nous délicate entre toutes. Réflexion faite, nous croyons que notre tâche d'historien nous en fait un devoir. Le successeur de M. Labelle, M. le curé Lafortune, qui devait passer dix ans à la tête de la paroisse (1891-1901), un prêtre d'une grande dignité de vie et d'un zèle indiscutable pour le bien des âmes, avait un tout autre tempérament que son prédécesseur. Il semble qu'il ne se rendit qu'imparfaitement compte de toute l'importance qu'il y aurait eu pour le succès de son ministère à ne paraître ne diminuer en rien, pas même par le silence, le prestige incomparable dont s'auréolait de plus en plus la mémoire du curé Labelle. Nous n'avons pas le droit de mettre en doute ses bonnes intentions. Nous avons personnellement très bien connu le curé Lafortune, né à l'Assomption le 25 août 1849 et mort à l'Assomption également le 3 mai 1927, après avoir été successivement curé de Lachenaie, de Saint-Jérôme et de Boucherville. Nous avons naguère écrit de lui — et nous nous y maintenons — que c'était un bon curé, sympathique et de tenue distinguée, qui n'a jamais eu d'autre ambition que celle de remplir son devoir et de faire du bien autour de lui. Mais il n'était pas facile de succéder au curé Labelle. Et puis, le bruit qui s'était fait autour du curé sous-ministre en ses dernières années, et même après sa mort, nous l'avons vu, et dont M. Labelle n'était pas responsable, nous l'avons expliqué, n'en avait pas moins été assez troublant. On s'en était alarmé, non sans motif, dans l'entourage de Mgr Fabre. L'autorité jugea peut-être qu'une période de silence et de calme s'imposait à Saint-Jérôme à l'égard du pasteur défunt. Les affaires de Dieu et des âmes ne se règlent pas d'ordinaire en s'abandonnant aux vents des tourmentes et des tempêtes — *Non in commotione Dominus!* Il nous paraît légitime de croire que M. Lafortune reçut une direction qui lui commandait beaucoup de discrétion et de prudence. Peut-être, en un sens, dépassa-t-il la mesure lui-même. Ajoutez à cela qu'il dut s'occuper de construire une église et un presbytère, besogne toujours ingrate, où les occasions de heurts et de frictions sont à peu près inévitables. Tout cela a fait que, au jugement de plusieurs, quelles que fussent ses bonnes intentions, M. Lafortune ne remplaça pas complètement M. Labelle, surtout parce qu'il se montra trop froid et trop réservé pour sa mémoire. Quatre comités ont été formés, à diverses époques, en 1891, en 1897, en 1908 et en 1923, pour s'occuper de l'érection d'un monument au curé Labelle. Il est assez significatif de constater que M. le curé Lafortune ne fit pas partie des deux comités qui se constituèrent, en 1891 et en 1897, au temps de son administration curiale, tandis que ses successeurs firent partie des deux autres, Mgr de la Durantaye de celui de 1908 et M. le curé Brosseau de celui de 1923. Pareillement, M. le curé Geoffrion, arrivé à Saint-Jérôme en

1928 après l'érection du monument Labelle, a accepté de faire partie du comité de 1923 qui s'occupe actuellement de la publication du présent volume. Quoi qu'il en soit, l'idée du monument à ériger continuait d'occuper les esprits, et, avec le recul des ans et l'apaisement des frictions, elle devait finir par aboutir. Nous avons déjà écrit que nous y viendrons en son lieu.

Mercier était mort en 1894 à 54 ans, Chapleau devait mourir en 1898 à 58 ans. Le curé Labelle les avait admirés et aimés tous les deux, et, tous les deux, ils avaient hautement apprécié l'apôtre du nord, son esprit d'initiative, son énergie, sa puissance de travail et son amour si vrai et si désintéressé du pays canadien. Il nous semble que, en un sens, c'était quelque chose de lui qui disparaissait avec eux. S'il est vrai, comme la croyance chrétienne permet de l'espérer, que, du sein de l'éternité, ceux qui s'y en sont allés peuvent suivre les agissements de ceux qui restent ici-bas après eux, le curé Labelle dut se réjouir d'assister à la scène émouvante de la dernière entrevue en octobre 1894 de ces deux grands Canadiens, alors que Chapleau, lieutenant-gouverneur de Québec, alla rendre visite, rue Saint-Denis à Montréal, à Mercier mourant. "Nous nous sommes bien combattus l'un et l'autre, dit Chapleau, et nous nous sommes donné de rudes coups, mon cher Mercier, mais tu as été moins injuste à mon égard que je ne l'ai été envers toi. C'est pourquoi, j'ai voulu venir te voir et te demander pardon." — "Mercier, racontait Dansereau, qui assistait à l'entrevue, ne put articuler un mot et éclata en sanglots. Ils se serrèrent la main et ce fut tout." Mais, c'était beaucoup et c'était grand! Le curé Labelle en eut pleuré avec tout son coeur. Si nous rappelons ce souvenir, c'est que, à notre modeste avis, la gloire de chacun de ces illustres contemporains se compénètre en une certaine mesure et les grandit tous les trois devant la postérité.

Celle du curé Labelle, à tout le moins, se purifiait et devenait de plus en plus rayonnante à mesure que les années se succédaient. Il suffisait de prononcer son nom devant une assemblée publique pour qu'aussitôt les applaudissements éclatent. Pour le peuple comme pour les historiens futurs, Labelle prenait davantage tous les jours figure de grand homme.

En mai 1895, M. Alphonse Nantel, devenu ministre des Terres à Québec, donnait, à Montréal, en présence de l'honorable M. Chapleau, lieutenant-gouverneur, et d'un auditoire des plus distingués, une conférence sur la colonisation du nord-ouest de la province de Québec. "Souvenons-nous du *motto* de Cartier, tant de fois répété avec enthousiasme par le regretté Mgr Labelle, s'écria-t-il à un moment: "Emparons-nous du sol!"... Ce fut une ovation par toute la salle.

L'année suivante, en octobre 1896, M. Joseph Grignon, notaire, donnait, lui aussi, une conférence, à Saint-Jérôme cette fois, et sur le curé Labelle. Son succès fut énorme. Sans doute, son talent de causeur à la verve étincelante y était pour quelque chose, mais le sujet traité y était aussi pour beaucoup.

Un événement plus considérable encore, en novembre 1898, devait mettre en relief, devant l'opinion, la popularité croissante du souvenir du curé Labelle. Ce fut le grand congrès de la colonisation tenu à Montréal, cette année-là, sous la présidence conjointe du lieutenant-gouverneur Jetté et de l'archevêque Bruchési. Il nous convient de nous y attarder quelque peu, parce que nous avons là plusieurs témoignages importants à recueillir qui viennent bien à notre sujet. (1)

Dans son adresse au lieutenant-gouverneur, M. Damien Roland, le président de la *Société de colonisation de Montréal* — un bon jérômien de coeur — avait naturellement évoqué le souvenir du curé Labelle. M. Jetté, dans sa réponse, y insista: "Le grand citoyen auquel vous avez fait allusion, Monsieur le président, dit-il, le regretté curé Labelle, avait compris le premier que cet immense territoire qui est situé au nord-ouest de notre province ne devait pas rester fermé et inculte, que la Providence n'a pas inutilement doué notre race de qualités exceptionnelles d'endurance et d'énergie et que le dépeuplement anormal que nous avons subi du côté sud ne pouvait être réparé et compensé que par le repeuplement régulier du côté nord. Apôtre et grand patriote, il s'est mis à l'oeuvre pour réaliser l'idée grandiose qu'il avait conçue, prêchant cette nouvelle croisade de la colonisation, y consacrant toute l'énergie de son âme, toute l'ardeur de son coeur, toutes les forces de sa puissante organisation physique. Il nous a donné ce qui nous manquait, un programme court mais éloquent: "Emparons-nous du sol!" Puis, après nous avoir habitué à marcher à sa suite, il est tombé, avant d'avoir accompli toute sa tâche, mais en nous laissant pénétrés de l'importance de son oeuvre et vivifiés de son esprit. — Votre société, Monsieur le président, s'inspire de ce grand exemple. Elle a adopté le programme de ce grand citoyen et elle entend l'exécuter. Vous avez compris que le curé Labelle était l'un de ces hommes privilégiés à qui il est donné parfois de voir dans l'avenir et d'y tracer à leurs compatriotes, comme aux temps des révélations bibliques, la voie à suivre pour l'accomplissement des promesses de Dieu. Heureux sont les peuples qui savent reconnaître ces inspirés et profiter de leurs conseils! En travaillant à remplir cette tâche que le curé Labelle s'était imposée, vous assurez, Messieurs, la conservation de la nationalité française en Amérique et vous contri-

(1) Voir *Le Rapport du Congrès de la Colonisation tenu à Montréal en novembre 1918*, compilé par Amédée Denault — Imprimé à *La Patrie*, Montréal, 1900.

buez à l'accomplissement de sa destinée providentielle sur ce continent. Je suis de ceux qui croient à cette destinée. J'applaudis donc de tout coeur à vos travaux et à vos efforts et je suis heureux de voir un si grand nombre de nos concitoyens nous apporter aujourd'hui l'encouragement de leur approbation."

Au cours des séances de ce congrès de trois jours, il avait paru convenir hautement qu'un éloge du curé Labelle, dont l'esprit et l'idée devaient au reste planer sur toutes les délibérations, fût prononcé par quelques maîtres de la parole, et c'est l'abbé Siméon Rouleau, de Sainte-Thérèse, que nos lecteurs connaissent déjà, qui avait été chargé de ce soin. M. Rouleau parlait comme il écrivait, avec autant de coeur que d'esprit, avec abondance toujours, avec clarté et avec charme. Il développa devant les congressistes le thème de ses deux articles donnés naguère aux *Annales térésiennes* et que nous avons nous-même mis à profit plus d'une fois dans les chapitres qui précèdent. Nous n'avons pas à y insister davantage pour le moment. Contentons-nous de souligner que le disert et spirituel professeur téréisien dut être particulièrement heureux de rendre, devant un aussi important auditoire, à la mémoire de son illustre confrère et ami, l'apôtre du nord, l'hommage que mieux que personne il était en mesure, par ses précédentes études, de faire complet, impartial et vivant.

Dans une autre séance de ce même congrès, M. Siméon Lesage, alors sous-ministre des Travaux Publics à Québec, présenta un remarquable "historique" de la colonisation dans la province de Québec depuis cinquante ans. Au sujet des activités de M. Labelle, comme sous-ministre à Québec, voici ce qu'il disait: "L'un des hommes qui avaient le plus contribué à faire adopter la construction des chemins de fer comme moyen de colonisation, feu M. le curé Labelle, fut appelé en 1888 à prendre dans la province la direction officielle de l'oeuvre de la colonisation. C'était comme la reconnaissance de la dette de l'Etat envers l'Eglise. Le prestige dont le curé de Saint-Jérôme était entouré et l'ardeur bien connue de son zèle firent concevoir les plus légitimes espérances pour l'avancement de l'oeuvre. Il avait de grands projets qui cadraient mal, avouons-le, avec les exigences administratives. Il travaillait quand même résolument à les réaliser, quand la mort impitoyable est venue le surprendre trois ans à peine après qu'il eût été appelé à ce poste d'honneur. Reprenant avec une nouvelle vigueur la croisade qu'il avait jadis entreprise comme curé de Saint-Jérôme, il consacra ses trois années d'administration ministérielle (sans négliger les autres parties de la province) à peupler surtout son grand nord, où il rêvait de fonder un évêché... S'il fût devenu évêque de Saint-Jérôme, il aurait pu, débarrassé des entraves inhérentes à la routine administrative, donner carrière à son zèle avec plus d'indépendance et compléter la colonisation de son royau-

me du nord, qui était pour lui comme le vestibule du royaume du ciel. La Providence qui dirige souvent les choses autrement que nous ne le désirerions, nous, les pauvres hommes à courte vue, nous a refusé le beau spectacle qu'eût offert à notre admiration ce bon prêtre et ce grand patriote, président, appuyé sur une houlette pastorale, à l'achèvement de son oeuvre. L'ange de la mort l'a touché et il est disparu laissant, poétique comme une légende, le souvenir de ce qu'il a fait et de ce qu'il avait projeté de faire..."

L'une des études les plus intéressantes, à ce même congrès de Montréal encore, qui s'intitulait *de Labelle à Nominigüe*, fut lue par le Père Cottet, supérieur des Chanoines Réguliers de l'Immaculée Conception et curé de Nominigüe, un Français de France. Il débutait en racontant la visite faite à la maison-mère de sa communauté en France, en 1890, par le curé Labelle. Il montrait à l'oeuvre avec esprit et finesse, le colossal curé leur déroulant là-bas ses cartes et leur vantant son cher pays. Nous voulons coloniser le Manitoba et surtout notre province de Québec, leur disait-il. Nous comptons pour cela sur la fécondité de nos foyers, qui est merveilleuse, et sur l'immigration catholique et française. "Venez à notre secours au Manitoba, nous disait Mgr Labelle, racontait le Père Cottet dans sa vivante étude. Jetez un flot de vos colons français dans nos vastes plaines manitobaines. Ils s'implanteront solidement sur ce sol qui offre tant d'avantages. Grâce à vos colons et à nos familles nombreuses, le Manitoba nous sera assuré. Déjà, il est à nous ! . . . Et cette province, tendant la main, par delà les rives du lac Supérieur, à lui tout seul grand comme la France, à notre province de Québec, sa soeur aînée, entraînera à sa suite ses soeurs plus jeunes, les provinces nées d'hier. . . Puis, continuait le Père Cottet, votre curé-apôtre nous parlait de la province de Québec, en déroulant une autre carte. . . Il nous parlait des belles vallées du Saint-Laurent et du Richelieu, du Lac Saint-Jean et de la Matapédia, de la Gaspésie et, à l'opposé, du Témiscamingue. Mais nous ne tardions pas cependant à constater que le nord de Montréal était ce qu'il y avait de plus cher à son coeur. "Nous allons jeter là, mes chers Pères, des milliers de braves Canadiens, qui savent brandir la hache et abattre des arbres! . . . Nous voulons sillonner ces pays encore déserts de routes et de chemins de fer, les peupler d'habitants. . . Oui, nous allons forcer le nord à sortir de son éternel silence, pour apparaître au grand jour des relations sociales. Nous augmenterons ainsi d'autant la grandeur et la gloire de notre catholique pays. . ." Le Père Cottet exposait ensuite les progrès accomplis dans cette région depuis huit ans, tout en regrettant les hésitations apportées, ici ou là, par la routine administrative des gouvernements, que l'ancien curé n'était plus là pour stimuler. Il disait par exemple (nous ne sau-

riens tout citer de cette étude, ainsi dite de *Labelle à Nominuingue*, qui couvre une vingtaine de pages) : "Dans l'espace qui sépare le lac Saint-Joseph du grand Nominuingue se trouve, comme un barrage naturel, une colline qui domine la plaine et les lacs. Le village de Saint-Ignace du Nominuingue s'élève en amphithéâtre jusqu'au sommet de cette colline. De ces hauteurs, le panorama est magnifique... Cette incomparable beauté du site n'avait pas échappé à l'oeil si perspicace de Mgr Labelle. Il saluait notre avenir de paroles enthousiastes : "Les chars un jour traverseront les Laurentides et se rendront à Nominuingue, et alors Nominuingue deviendra ville et sera le centre du nord !..." — "Ah ! continuait le Père Cottet, si Mgr Labelle vivait encore, il y a longtemps qu'il aurait mis fin à toutes ces tergiversations qui nous retardent sans cesse, il y a longtemps que le soufflet de la locomotive se ferait entendre sur les rives de nos lacs, il y a longtemps que le nord serait peuplé et que Nominuingue serait ville ! Eh bien, Messieurs, c'est à vous de continuer, en nous aidant, l'oeuvre du grand apôtre de la colonisation..."

Un autre travail enfin — car nous allons nous borner à ne mentionner plus que celui-ci — présenté par Arthur Buies, au même congrès toujours, portait ce titre suggestif : *A travers le royaume du curé Labelle*. Il couvre, dans le compte rendu auquel nous empruntons toutes ces citations, environ une trentaine de pages. Quelques extraits suffiront à notre but qui est, encore un coup, de montrer comment et jusqu'où, et de plus en plus et de mieux en mieux, le curé Labelle faisait belle et grande figure devant la postérité, parce que, précisément, sauf quelques mécomptes particuliers, son oeuvre dans le nord était un succès et une gloire pour sa race et son pays. Buies disait donc, dans ce travail présenté au congrès de novembre 1898, entre autres choses, ce qui suit : "On a donné récemment le nom de région Labelle à un certain nombre de cantons du nord, qui, réunis les uns aux autres, forment une superficie de neuf cents milles. Ces cantons constituent ce qui était autrefois le théâtre d'action et de propagande colonisatrice de l'illustre apôtre du nord, feu le curé Labelle. Ils sont actuellement une quinzaine, nombre que l'on peut considérer comme définitif. Ce sont, respectivement, les cantons de Salaberry, Grandison, Clyde, Labelle, Minerve, Joly, Marchand, Loranger, Lesage, de Montigny, Boyer, Turgeon, Lynch, Manseau et Nantel. Ou bien ce sont là des noms historiques, ou encore ce sont des noms donnés en l'honneur de quelque personnage illustre ou de quelque haut fonctionnaire civil. Non seulement on a donné le nom de Labelle à toute la région, mais on l'a donné aussi à l'un des cantons, et, pareillement, à un village particulier, situé dans le canton Joly, qui s'appelait jusqu'à tout récemment La-Chute-aux-Iroquois. C'est le terminus actuel du chemin de fer, à environ cinquante-sept

milles de Saint-Jérôme. Ce village de Labelle est appelé à devenir le centre commercial et industriel de tout le vaste pays qui s'étend au nord de Montréal et de Saint-Jérôme. Les cantons qui composent cette étendue de quatre mille milles carrés, ne sont pas tous, il faut en convenir, également propices aux travaux de l'agriculture. Il en est même quelques-uns où elle pourra difficilement progresser. Mais, ils ont tous une importance majeure à cause du système des eaux qui les arrosent et à cause aussi de leur situation géographique sur la voie des régions agricoles proprement dites et sur celle des grands centres de production future... A peu près à égale distance entre Labelle et Saint-Jérôme se trouve la paroisse de Sainte-Agathe, relativement ancienne (fondée en 1861), qui est très prospère... Labelle est aussi devenue un centre de très grande activité, depuis surtout que le chemin de fer se rend jusque-là. C'est un joli endroit, très pittoresque, entouré de mamelons, qui seront couverts avant peu d'années de champs, de maison et de jardins. L'industrie du bois y est des plus florissantes, les billots venant par centaines de mille sauter la chute qui a là une hauteur de vingt-deux pieds... Les maisons sont bien construites et de belle apparence... Le service de la malle s'y fait tous les jours..."

Ainsi donc, d'après ce compte rendu du congrès de la colonisation de 1898, le curé Labelle, huit ans après sa mort, était de plus en plus l'homme en vue devant la postérité. Tous, depuis le Père Cottet, l'abbé Rouleau et Arthur Buies, jusqu'au sous-ministre Lesage et jusqu'au lieutenant-gouverneur Jetté, et chacun de ceux qui prirent la parole dans ce congrès dont nous renonçons à rapporter les témoignages parce qu'il faut nous borner, tous célébraient à l'envi la grandeur, les succès et la beauté de son oeuvre de colonisateur. Cela continuerait d'ailleurs par la suite, car, et c'est là une loi constante de l'histoire, à mesure que se fait le recul du temps, les vrais grands hommes grandissent davantage, tandis que les autres diminuent et s'oublient.

En outre, ce même recul des années allait amener une conséquence d'un ordre spécial. Le léger nuage de réserve et de froideur qui avait paru, autour du presbytère du curé Lafortune, comme une sorte de brume, où pâlisait un peu la figure de son prédécesseur, allait tout à fait se dissiper. Au mois d'août 1897, Mgr Bruchési avait succédé, sur le siège archiepiscopal de Montréal, à Mgr Fabre, décédé à la fin de décembre 1896. En 1901, M. Lafortune fut nommé à la cure de Boucherville et quitta Saint-Jérôme, où il fut remplacé par M. l'abbé Roméo Lamarche. Celui-ci ne passa qu'un peu plus d'un an à Saint-Jérôme, pour devenir bientôt curé de Laprairie. En 1902, M. l'abbé François-Xavier de la Durantaye était nommé curé de Saint-Jérôme. Il administra la paroisse dix-sept ans et y fut élevé

à la prélature en 1919. Cette même année 1919, il était appelé, par Mgr Bruchési, au haut poste de vicaire général de Montréal. Il le fut jusqu'à sa mort, qui arriva le 4 décembre 1921. Son successeur à Saint-Jérôme fut M. l'abbé Alphonse Brosseau, que M. le curé Clément Geoffrion a remplacé en 1928. Les ennuis qu'avaient occasionnés les querelles des politiciens dans les dernières années de M. Labelle, et même jusques autour de sa tombe, et cette sorte d'inquiétude, commandant la réserve, qui en était résultée pour Mgr Fabre et M. Lafortune, disparurent de l'atmosphère jérômiennne. Dans un ciel purifié, la figure du grand apôtre du nord se dessina plus nettement. C'était bien celle d'un digne curé et d'un grand citoyen.

Au mois de juin 1902, sous l'administration du curé Lamarche, la célébration de la fête nationale de la Saint-Jean-Baptiste à Saint-Jérôme constitua une véritable apothéose du curé Labelle. M. l'abbé Sylvio Corbeil, aujourd'hui M. le chanoine Corbeil, directeur du grand séminaire d'Ottawa, alors professeur de rhétorique à Sainte-Thérèse, le prédicateur du jour, fit du roi du nord un superbe éloge, montrant en lui, sous les dehors un peu bruyants du colonisateur si actif et si entreprenant qu'avait été le curé Labelle, le vrai prêtre du Christ et le patriote entièrement dévoué aux meilleurs intérêts de son pays et de sa race... Au début du chapitre deuxième de ce livre, nous avons eu l'occasion de rappeler ce beau discours, pour établir nous-même que M. Labelle fut avant tout un ami des âmes et un prêtre selon le coeur de Dieu.

"Toutes les activités et toutes les démarches du curé Labelle, disait en terminant son vibrant panégyrique M. l'abbé Corbeil, n'ont pas obtenu, n'ont pas pu obtenir, un universel applaudissement. Dieu permet, en effet, qu'il reste dans nos vies des coins moins éclairés. Mais, l'idée qui passionna l'âme du curé Labelle fut par excellence catholique et nationale. C'est pourquoi l'Eglise et la patrie lui firent, il y a dix ans, ici même, de si belles funérailles. C'est pourquoi aussi, le nom du curé Labelle, si un jour on écrit son histoire, comptera parmi ceux qui ont fait le plus singulièrement honneur à l'une et à l'autre. Citoyens de Saint-Jérôme, vous possédez les dépouilles de ce prêtre digne de mémoire. Soyez-en fiers ! Les tombeaux des grands hommes, mieux encore que leurs berceaux, illustrent les lieux qui en ont l'héritage. Cette belle et forte tête de votre regretté curé Labelle, que le génie avait marquée et que l'onction du sacerdoce avait consacrée, a pu s'évanouir ou s'anéantir dans la dissolution de la mort. C'est la loi commune. Mais, vous avez résolu, en admirateurs fidèles de l'arracher à ce lamentable débris de toute chair. Vous voulez la tirer du néant et de l'oubli, la perpétuer dans une matière durable, la faire apparaître dans une attitude d'apothéose aux regards de la postérité. Vous faites bien ! Qui-

conque sauve du néant et de l'oubli un grand et fortifiant souvenir mérite largement de la religion et de la patrie. Mais, avant tout, rendez à votre cher curé, depuis dix ans disparu, le plus vrai des hommages, en imitant ses exemples et en marchant dans les voies généreuses où ses pas ont laissé des empreintes impérissables. Vous le ferez, croyez-moi, en servant avec dévouement votre foi et votre race, votre Dieu et votre pays !”

Un peu plus d'un an avant cette manifestation grandiose de la Saint-Jean-Baptiste de 1902 à Saint-Jérôme, exactement au dixième anniversaire de la mort du curé, c'est-à-dire le 4 janvier 1901, M. le chanoine Nantel, plus tard Mgr Nantel, ancien supérieur de Sainte-Thérèse (décédé en juillet 1929), avait rendu un autre hommage à la mémoire de l'illustre défunt, en lui consacrant un bref mais touchant article dans le bulletin mensuel des *Annales térésiennes*, que nous tenons à consigner dans nos pages. De proportions plus modestes, sans doute, qu'une manifestation publique, c'était, ce court article de M. Nantel, comme un salut, par delà la tombe et les années, de l'*Alma Mater* à l'un de ses fils les plus distingués. Il mérite d'être conservé à l'histoire. Né lui-même à Saint-Jérôme, ayant connu le jeune Labelle au collège, où celui-ci était finissant quand, lui, il y faisait ses éléments, l'ayant plus tard suivi dans la vie et beaucoup fréquenté, supérieur d'autre part de la maison térésienne pendant de longues années, M. le chanoine Nantel était de toutes façons qualifié mieux que personne pour saluer ainsi, au nom de Sainte-Thérèse, le souvenir du curé Labelle. On se rappelle que, dans son testament, M. Labelle avait légué ses livres au "futur évêque de Saint-Jérôme", ou, si tel évêque n'était pas nommé dans les dix ans qui suivraient sa mort, au collège de Sainte-Thérèse, qui les aurait jusque-là en dépôt. Dans son article aux *Annales*, l'ancien supérieur constatait, ce 4 janvier 1901, que Sainte-Thérèse entrait pleinement en possession du legs, puis il écrivait : "A travers un deuil et des regrets qui durent encore après dix ans, et sur les ruines qui se sont faites autour de sa tombe, nous aimons à voir Mgr Labelle dans l'auréole de gloire où l'ont mis ses concitoyens. Son nom est déjà entré dans l'histoire et il s'y fait une place toujours de plus en plus grande, à mesure que le temps développe et mûrit les idées fécondes qu'il a semées. Le mouvement de colonisation qu'il a créé, il y a maintenant vingt-cinq ans, ne s'arrêtera plus. Son *royaume du nord* va toujours s'agrandissant. Il a franchi la vallée de la "Rouge" il occupe la vallée de la "Lièvre", il atteint presque la vallée de la "Gatineau". Demain, il touchera à la grande région du Témiscamingue. Ce demain viendra, malgré les obstacles, malgré les difficultés inhérentes aux grandes entreprises, malgré les vicissitudes diverses de la politique, malgré l'apathie ou même le mauvais vouloir

des hommes. Et ce ne sera pas, pour notre Canada, le moindre bienfait du siècle qui commence que de nous donner cet agrandissement du territoire de la patrie, tel que l'avait rêvé Mgr Labelle dans sa grande âme de prêtre et de patriote..."

Au mois de décembre 1905, du 21 au 23, un autre congrès de la colonisation eut lieu, à Saint-Jérôme cette fois, tout aussi considérable que celui qui s'était tenu à Montréal en 1898. Là encore, le nom du curé Labelle fut plus d'une fois acclamé avec un bel enthousiasme. Il avait été convoqué, ce congrès, par l'honorable Jean Prévost, que l'honorable Lomer Gouin (plus tard sir Lomer) venait d'appeler à faire partie de son gouvernement, à Québec, en qualité de ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries. Bien que né à Sainte-Scholastique, en 1870, M. Jean Prévost (fils de l'honorable Wilfrid) était de la famille des Prévost de Saint-Jérôme. Ministre dans le cabinet Gouin de juillet 1905 à septembre 1907, il devait passer ensuite dans les rangs de l'opposition. Il est mort à Montréal, en 1915, à 45 ans. Jeune, il avait connu le curé Labelle, et, comme tous les Jérômiens, il l'avait beaucoup admiré. En prenant charge de son ministère à Québec, il voulut se renseigner en s'éclairant de l'expérience et des avis de ceux qui, sur un point quelconque de la province, s'occupaient de colonisation. Il les convoqua tous en un congrès, dont, par un louable sentiment de considération pour la mémoire de son ancien curé, il fixa le siège à Saint-Jérôme. Par le fait, ce congrès constituait comme un hommage national rendu au célèbre colonisateur. Des personnages importants, et du monde ecclésiastique et du monde politique, répondirent à l'appel du jeune ministre de 35 ans et se réunirent à Saint-Jérôme. Le congrès dura trois jours. De nombreux rapports y furent lus et discutés et d'éloquents discours y furent prononcés. Tous les orateurs et rapporteurs, à commencer par le président d'honneur, Mgr l'archevêque Bruchési, et par le président actif, l'honorable M. Prévost lui-même, cela va de soi, saluèrent, à plusieurs reprises, la grande figure du curé patriote et apôtre, dont l'âme, pourrait-on dire, plana constamment sur l'assemblée en ces lieux tous pleins de son souvenir. M. le Dr Emmanuel Fournier, de Saint-Jérôme, traita, en particulier, dans un discours très élaboré, de la colonisation et du curé Labelle. Ce qu'il dit en substance, nous l'avons déjà exposé dans les pages de ce livre et nous n'y reviendrons ici que pour souligner quelques points spéciaux. Mais, auparavant, nous tenons à signaler un incident, qui eut lieu au cours du congrès, dont, sans aucun doute, le curé Labelle se fut largement réjoui.

A l'une des séances, Mgr Bruchési, en parlant de la question des écoles dans l'oeuvre de la colonisation des régions neuves et en disant que, comme toujours, l'Eglise était prête à aider l'Etat, avait

énergiquement protesté contre les agissements et les écrits de certains hommes publics qui menaient campagne, à ce moment, sous prétexte de progrès, en faveur d'une réforme à tendance radicale, et voulaient détruire tout notre système d'enseignement, en méconnaissant délibérément la valeur et le mérite de nos prêtres et religieux instituteurs. Le lendemain, l'honorable M. Prévost, prenant la parole à son tour, revint sur ce sujet. "Monseigneur, prononçant-il, vous nous avez dit hier que, volontiers, pour faire de la bonne colonisation, l'Eglise donne la main à l'Etat, mais qu'elle entend qu'on respecte son système d'enseignement. Permettez-moi de vous assurer que pour maintenir et défendre ce système d'enseignement, qui a fait ses preuves dans les régions neuves et partout dans la province, l'Etat désire également donner la main à l'Eglise." Spontanément, Mgr Bruchési tendit alors la main au ministre, et ce fut, par toute la salle, une immense ovation. "Geste magnifique que cette poignée de main, a-t-on écrit à cette occasion. Il restera dans l'histoire. Car, on a beau dire, un geste comme celui-là est plus éloquent que tous les discours et il engage autant que le plus solennel des traités!" Ce geste, il est bien sûr que le curé Labelle y eût sincèrement applaudi. Une fois de plus, il eût été fier de l'un de "ses" Prévost. Et c'est pourquoi nous avons tenu à l'enregistrer dans nos pages.

"Il y a trente-cinq ans, disait dans son substantiel et solide discours M. le Dr Fournier, au delà de Saint-Jérôme, c'était la forêt vierge. Mais depuis, la hache du défricheur a abattu les arbres géants qui ont servi aux besoins de l'industrie. Des terres neuves ont été mises en culture. Partout, aujourd'hui, dans notre nord, la vie d'un peuple de colons s'affirme et l'on entend le cri strident de la vapeur qui témoigne que des centres d'activité ont remplacé les solitudes de jadis. De nombreux villages ont surgi. Une nouvelle région a été ouverte à la vie nationale. A qui tout cela est-il dû?... Ah! Messieurs, vous le savez. Je n'ai pas besoin de vous le nommer. Celui qui a été l'ouvrier de ce grand oeuvre, courageux, entreprenant et inlassable, c'est l'homme d'une idée, l'apôtre de la colonisation, le roi du nord, le curé Labelle. C'est au curé Labelle que nous devons le développement de nos cantons et le progrès de notre ville. C'est au curé Labelle que nous devons notre chemin de fer du nord, et, bien plus, c'est le curé Labelle, qui, le premier, a eu l'idée de ce chemin de fer transcontinental qui va d'un océan à l'autre et est aujourd'hui un fait accompli pour le plus grand bien du pays..." L'orateur termina son discours par un vibrant appel à la coopération de tous pour l'érection d'un monument à la mémoire de M. Labelle, dont on parlait depuis si longtemps. "Voilà, Messieurs, disait-il, ce qu'a été cet homme de Dieu et ce grand patriote que nous pleurons encore avec toutes nos larmes. Voilà ce qu'il a fait pour nous et pour

le pays. Et cet homme généreux, si croyant et si patriote, dont les travaux et les mérites nous émerveillent, n'a pas même une pierre élevée à sa mémoire pour indiquer, à l'étranger qui passe et qui s'informe, où repose sa dépouille mortelle ! Ah ! Messieurs, citoyens de Saint-Jérôme et citoyens de toute la province, il est temps, il me semble, de songer enfin à élever un monument à la mémoire de ce digne prêtre, de cet inlassable apôtre, de ce grand homme ! C'est un devoir pour nous qui sommes de Saint-Jérôme et lui devons tant. C'est un devoir pour toutes ces populations du nord qui lui doivent leur bien-être actuel ! C'est un devoir pour toute la province et même pour tout le pays dont il est l'honneur !”

En deux mots, le congrès de Saint-Jérôme de 1905, tout comme le congrès de Montréal de 1898, et peut-être davantage, avait mis une fois de plus en un beau relief la grande et noble figure du curé Labelle. Mieux que jamais elle se dessinait devant la postérité comme l'une de celles qu'il convient d'honorer, non seulement par des hommages particuliers, mais aussi par un culte public, nous voulons dire celui que les peuples qui se souviennent rendent à leurs héros. Vingt ans pourtant s'écouleraient encore avant qu'un monument digne de ce grand homme ne s'élève sur la place publique de Saint-Jérôme.

Peut-être, en un sens, était-ce aussi bien qu'il en fût ainsi. Ce n'est là, nous prions de le remarquer, qu'une opinion qui nous est toute personnelle, et qui n'engage que nous, que nous mettons de l'avant. Mais l'on nous permettra bien de l'expliquer en toute franchise et sincérité. Le recul du temps, croyons-nous, n'aura pas nui à l'éclat de la manifestation magnifique que constitua la cérémonie du dévoilement du monument Labelle le 20 octobre 1924, vingt ans après ce congrès de Saint-Jérôme dont nous venons de parler et trente-cinq ans après la mort du curé. L'attente a quelque chose qui de sa nature stimule et active le sentiment, celui du culte des héros comme celui du patriotisme et comme celui de l'amour. La vie de l'homme sur la terre se passe, le plus souvent, à espérer et à attendre. Cela nous est naturel. Si nous savions à l'avance tout ce qui doit arriver, il y a longtemps que les sages des nations l'ont dit, nous en serions malheureux. Dans l'attente, en tout cas, on travaille mieux, on s'entraîne davantage, on est plus aimant pour tout dire. En s'occupant pendant des années et des années du futur monument de leur incomparable curé-apôtre, les Jérômiens se sont peut-être mieux entretenus dans la fidélité à son souvenir. Et puis, il y a autre chose. Nous avons lu avec soin les lettres et les articles, qui ont été publiés aux premières années qui suivirent la mort du curé Labelle, dans lesquels on agitait cette question de lui élever un monument. Quelques-unes de ces lettres sont bien violentes et quelques-

uns de ces articles ne sont pas écrits sans passion. Le temps s'est chargé de tout pacifier et c'est dans l'unanimité la plus parfaite que l'apothéose du roi du nord eut lieu le 20 octobre 1924. Cela aussi mérite d'être pris en considération. Si, dans les débuts, nous y avons fait allusion en son lieu, Mgr Fabre et M. le curé Lafortune, par exemple, se sont tenus dans une attitude de réserve et de discrétion, évidemment voulue, à ce propos, sans jamais cependant s'opposer formellement à l'érection du monument projeté, ils ne l'ont pas fait sans motifs. Le temps, ils le prévoyaient sagement, ferait son oeuvre et calmerait les passions politiques et autres. Encore un coup, ce n'est là qu'une opinion et elle n'engage que nous. Nous savons parfaitement que d'autres ont pensé tout autrement. C'était leur droit. *In dubiis libertas, in omnibus caritas* — ce qui veut dire, en bon français, que, dans les questions discutables ou douteuses, chacun est libre d'opiner comme bon lui semble, pourvu qu'en toutes choses on se garde dans la pratique de la charité.

Quoi qu'il en soit de cette théorie, de longues années s'écoulèrent à Saint-Jérôme avant qu'on en vînt à un résultat pratique relativement à l'érection d'un monument au curé Labelle. Pas moins de quatre "comités du monument" se sont successivement formés au cours de ce temps. Il convient à l'histoire de conserver les noms des citoyens qui en firent partie. Le comité du monument Labelle de juin 1891 était ainsi composé : président, l'honorable Wilfrid Prévost ; vice-président, Joseph-Hermyle Leclair ; trésorier, Jean-Baptiste Rolland ; secrétaire, Joseph Grignon ; membres, Dr Jules Prévost, William Scott et Charles Godmer. — Le comité d'octobre 1897 comprenait : président, Dr Jules Prévost ; vice-président, magistrat Camille de Martigny ; trésorier, Jean-Baptiste Rolland ; secrétaire, Dr Emmanuel Fournier ; membres, William Scott, Charles Godmer, Bruno Nantel, Jean Prévost, Ernest Petit. — Le comité d'août 1908 se composait comme suit : président, le maire Bruno Nantel ; membres, le curé de la Durantaye, les échevins Desjardins, Filion, Giraldeau, Denis, Laflamme, MM. Dr Fournier, Camille de Martigny, Dr Vanier, Jean Prévost, Damase Fournelle et Jules-Edouard Prévost. — Le comité d'août 1923 comprenait : le maire Legault, le curé Brosseau, les échevins Parent, Clairmont, Millette, Simard, Nantel (Léopold), les députés Athanase David et Jules-Edouard Prévost, le maire de la paroisse Janvier Corbeil et les anciens maires de la ville Bruno Nantel, Jean-Baptiste Rolland, Sévère Laviolette et Rodrigue Castonguay. — Ce dernier comité, celui qui devait mener la belle tâche à terme, constitua un bureau spécial composé de M. le curé Brosseau et de l'honorable Athanase David, comme présidents d'honneur ; du maire Legault, comme président actif ; de l'honorable Bruno Nantel, comme vice-président ; de

M. Rodrigue Castonguay, comme trésorier ; de M. Jules-Edouard Prévost, comme secrétaire, et de M. Léopold Nantel, comme secrétaire adjoint.

On remarquera que le troisième comité, celui d'août 1908, comprenait M. le curé de la Durantaye, le maire Bruno Nantel et plusieurs échevins en leur qualité officielle. C'était de bon augure. L'autorité religieuse locale et les autorités municipales s'unissaient pour assurer le sérieux du projet. De fait, le 5 août 1908, le conseil de la ville votait la somme de \$5,000.00 pour l'oeuvre du monument. Une liste de souscriptions fut ouverte. Mais, avec raison on voulait faire grand et beau et notre peuple n'est pas riche. Les souscriptions vinrent lentement. Survint la terrible guerre de 1914—1918, qui eut, comme l'on sait, de douloureuses répercussions jusque chez nous. Il fallut attendre des jours meilleurs.

Réorganisé en août 1923, le comité et le bureau spécial qu'il constitua se mirent résolument à l'oeuvre. Le conseil de ville confirma, le 30 août, le vote d'août 1908 relatif à la souscription de la ville au montant de \$5,000.00. Peu après, le conseil de comté de Terrebonne votait à son tour \$3,000.00. Le gouvernement de Québec alloua également \$3,000.00. La paroisse de Saint-Jérôme (la campagne) vota \$1,000.00. Mgr l'archevêque administrateur de Montréal, le séminaire de Sainte-Thérèse, la compagnie du Pacifique-Canadien, toutes les paroisses du nord y allèrent aussi de leur souscription. On réalisa bientôt le joli montant global de \$17,000.00. Le sculpteur Alfred Laliberté présenta un projet de monument qu'on accepta avec un réel contentement. Au bout de quelques mois, tout était solidement entré dans la bonne voie, et, enfin, à l'automne de 1924, les fervents de la mémoire du curé Labelle voyaient leurs vœux se réaliser. En face de la belle église nouvelle, récemment restaurée et embellie encore sous l'administration du curé Brosseau, dans le parc public qui porte lui aussi le nom de Labelle, sur l'emplacement même de l'ancienne église, le monument du roi du nord s'élevait.

Pendant cet assez long laps de temps qui s'écoula depuis le congrès de Saint-Jérôme de 1905 et la formation du comité du monument d'août 1908 jusqu'à la réorganisation du comité du monument d'août 1923, l'histoire se doit d'enregistrer qu'un groupe important de fervents admirateurs du célèbre curé des deux partis politiques — le *bleu* des Nantel et le *rouge* des Prévost — ne cessa l'entretenir ce que nous pourrions appeler le feu sacré du culte à la mémoire de M. Labelle. Après le *Nord* de feu Alphonse Nantel, l'*Avenir du Nord* de M. Jules-Edouard Prévost et d'autres feuilles locales se tinrent à la page. C'était déjà beaucoup. En plus, pendant les dix-sept ans qu'il passa à Saint-Jérôme (1902-1919), Mgr de la Durantaye, et,

après lui, de 1919 à 1924, M. le curé Brosseau, ne perdirent jamais une occasion de rappeler, de louer et d'exalter la mémoire de leur illustre prédécesseur. Pour éviter les redites et les répétitions, nous n'insistons pas davantage. Mais il est certain que, devant la postérité jérômiennne, la figure du prêtre apôtre et roi du nord ne perdait pas son relief, bien au contraire. Elle restait grande, mieux encore, elle grandissait sans cesse.

Au dehors, il n'en allait pas autrement, au moins chez ceux qui ont quelque souci des choses de l'histoire. Une sorte de légende auréolait un peu partout le souvenir du curé Labelle, et, dans les discours d'apparat, à la Saint-Jean-Baptiste par exemple, on faisait souvent acclamer son nom à la suite de ceux de nos guerriers et de nos missionnaires de l'époque héroïque, de nos fondateurs et de nos fondatrices, de nos grands évêques et de nos hommes d'Etat illustres.

Aussi, quand le quatrième "comité du monument", sous la signature de son président M. le maire Legault, lança son suprême appel, en septembre 1923, les échos s'en répercutèrent au loin avec rapidité et furent entendus partout avec une faveur marquée. Il nous convient de nous y arrêter quelque peu.

"Le curé Labelle, disait donc le manifeste Legault (*Avenir du Nord*, 14 septembre 1923), a fondé dans le nord un nombre considérable de paroisses qui jouissent maintenant d'une grande prospérité... Les milliers de touristes qui viennent aujourd'hui admirer la pittoresque région des Laurentides savent-ils assez que, aux pieds de ces belles montagnes, les vallées de la "Rouge", de la "Lièvre" et de la "Gatineau" ont été ouvertes à la civilisation et au progrès par ce simple curé de campagne ? Sa mémoire ne mérite-t-elle pas d'être perpétuée par un monument digne de lui ?" Puis, après avoir rappelé ce que Saint-Jérôme et sa région devaient à M. Labelle, le manifeste continuait : "Le curé Labelle voyait loin. Il comprit que la construction des chemins de fer était indispensable au développement du pays. Ce qu'il en a tracé, de ces chemins de fer, sur la carte du Canada déployée devant lui et étudiée par lui des nuits entières ! Il fut un fervent de l'idée de construire un Pacifique-Canadien... Que d'autres lignes rêvées par lui sont maintenant en opération !... La ville de Saint-Jérôme croit payer une dette de reconnaissance à ce grand homme, et, en même temps, remplir un devoir envers les jeunes générations qui montent à la vie, en lui élevant un monument... Elle a souscrit \$5,000.000 pour cette oeuvre du monument et le conseil de comté de Terrebonne vient de souscrire \$3,000.00... Aux autres maintenant de faire pareillement leur devoir... Le gouvernement de Québec, la ville de Montréal, le comté de Labelle, les régions qu'il a colonisées, tous ceux qui l'ont connu et aimé nous aideront... Nous comptons sur le concours de la presse pour seconder notre appel auprès de tous ceux qui se souviennent..."

Les grands journaux de Montréal, de Québec et d'Ottawa, d'autres encore, prolongèrent avec un bel empressement par tout le pays les échos de cet appel. Nous ne saurions ici les rappeler tous. Arrêtons-nous à une couple de citations, qui donnent bien la note d'ensemble. "Le devoir de reconnaissance envers le curé Labelle, disait *La Presse* de Montréal, dans un éditorial de septembre 1923, n'est pas celui de la seule cité jérômiennne. Toutes les paroisses de notre province se doivent également de coopérer à cette belle oeuvre. L'éminent service rendu par le curé Labelle au pays, en développant la magnifique région des Laurentides et en la peuplant d'excellents colons, profite en effet à notre population toute entière. Chacun a donc l'obligation de contribuer à l'érection du monument destiné à perpétuer la mémoire de l'apôtre-pionnier du nord. Montréal, en particulier, voudra faire large sa part et donner l'exemple aux autres municipalités. En ce temps où le problème de la colonisation se pose pour nous avec une force nouvelle, il est bon d'exalter le souvenir de ceux qui comprirent l'importance de mettre en oeuvre notre propre territoire et d'y appliquer nos énergies nationales. Patriote éclairé autant que prêtre admirable, le curé Labelle fut l'un de ces hommes. Sa statue, se dressant à la porte des Laurentides, rappellera ce que cette région, pittoresque et florissante, doit à sa clairvoyance et à son activité. Que la piété et la gratitude populaires se hâtent d'assurer l'érection, à Saint-Jérôme, d'un monument vraiment digne du noble caractère et de l'oeuvre féconde du grand curé Labelle!" Quelques jours plus tard, l'honorable sénateur David, dont la plume restée alerte en dépit de ses 80 ans passés donnait de si intéressants articles de *souvenirs* presque chaque semaine à l'un ou l'autre de nos grands journaux, terminait l'un d'entre eux, consacré au curé Labelle, par ces lignes (2 octobre 1923) : "En résumé, le curé Labelle fut l'une des personnalités les plus actives et les plus brillantes de son temps, un type parfait du patriote canadien, du prêtre dévoué à toutes les bonnes oeuvres utiles à sa province et à ses compatriotes. La paroisse dont il fut le pasteur si remarquable a raison de vouloir honorer sa mémoire et commémorer son souvenir par l'érection d'un monument digne de lui." Ces appels furent entendus et, nous l'avons dit, \$17,000.00 furent bientôt souscrits.

C'est le 20 octobre 1924, par une de ces froides et mélancoliques journées d'automne où tout se prête à l'évocation des disparus, que le monument Labelle fut érigé ou dévoilé solennellement, à Saint-Jérôme, dans le parc public, qui porte aussi le nom de Labelle. Cela se trouve être sur le site et à l'endroit même qu'occupaient l'ancienne église et l'ancien presbytère, où le curé Labelle vécut, pria, prêcha et s'illustra de 1868 à 1891. On ne pouvait mieux choisir. Le monument, dont nous donnerons tantôt la description, est là,

bien à sa place, au coeur de la ville, à l'entrée de ces montagnes et de ces vallées du nord, qui ont été le théâtre des si remarquables activités du grand colonisateur, ou, comme on a dit, de ses merveilleux exploits de conquérant pacifique.

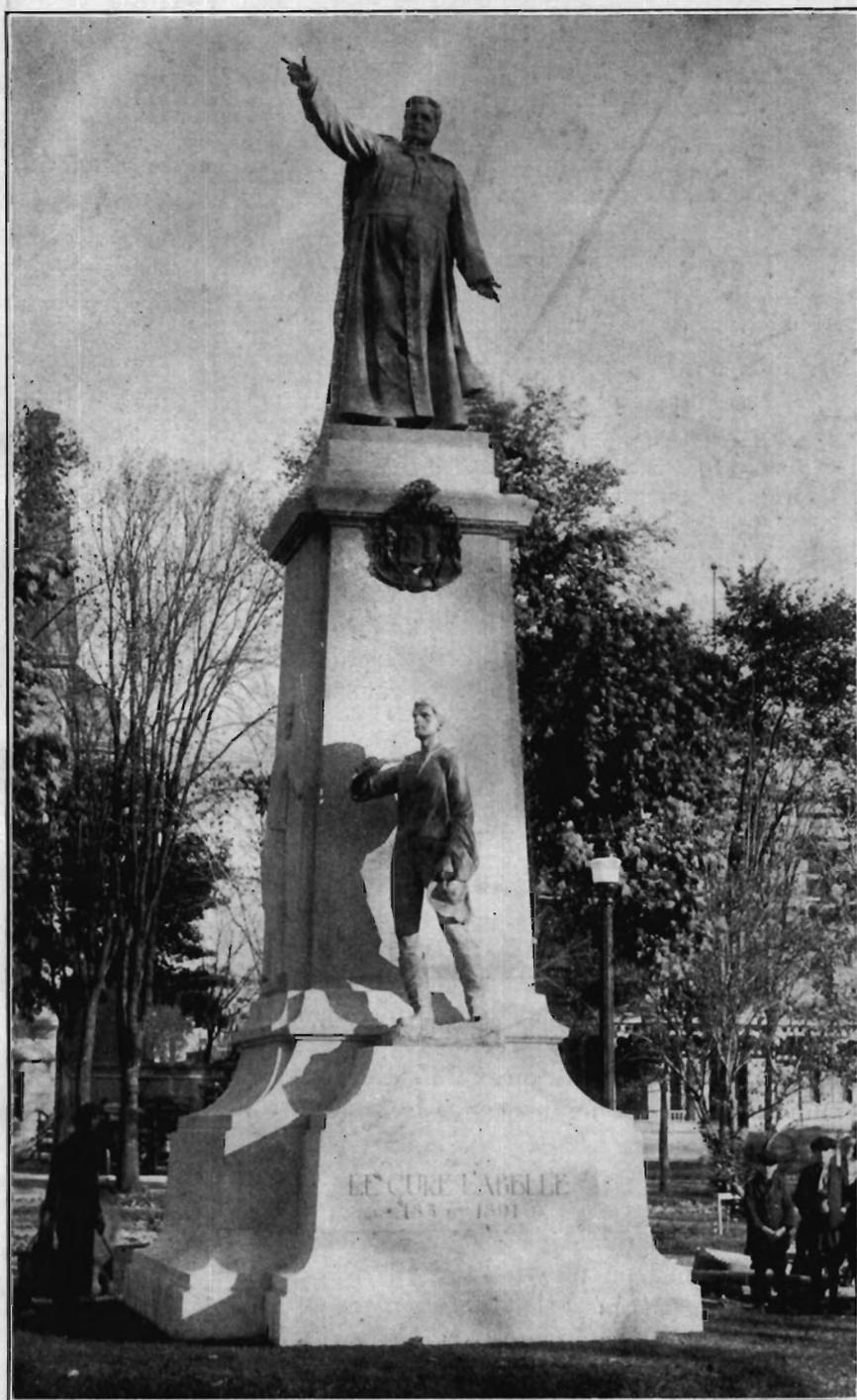
Il y eut deux cérémonies, celle de la prière des amis et admirateurs au cimetière le matin et celle du dévoilement du monument au Parc Labelle l'après-midi. Toute la paroisse et des milliers de visiteurs assistaient. Parmi les personnages du monde ecclésiastique et civil présents, on remarquait Mgr Forbes, évêque de Joliette (aujourd'hui archevêque d'Ottawa), l'honorable Athanase David, secrétaire provincial, Mgr Deschamps, évêque auxiliaire de Montréal, M. le député Jules-Edouard Prévost, Mgr Nantel, ancien supérieur de Sainte-Thérèse, l'honorable sénateur David, M. le curé Brosseau, M. le maire Legault et nombre de notabilités de Saint-Jérôme et des environs, de Montréal et du reste de la province.

La cérémonie du matin au cimetière, bien que des plus simples, fut très émouvante. Mgr Forbes dit la messe, assisté du curé Brosseau et de M. l'abbé Arbour, directeur du collège de Sainte-Thérèse, dans la pieuse chapelle sous l'autel de laquelle dorment les restes mortels du curé Labelle. Puis, l'on se rendit, à quelques pas, près du tertre où repose la mère du curé, Mme Labelle — Mme curé, comme on disait jadis — morte en 1891, six mois après son illustre fils. On avait eu la délicate pensée, en effet, d'honorer la mémoire de la modeste chrétienne, que M. Labelle appela toujours "maman" et qu'il aimait tant. Laliberté, l'auteur du monument qu'on érigeait sur la place publique de la ville, offrait une pierre tombale pour Mme Labelle. Mgr de Joliette la bénit et M. Jules-Edouard Prévost et M. le curé Brosseau prononcèrent de courtes allocutions. "Dans Mme Labelle, dit M. Prévost, en son bref discours, nous ne célébrons pas le génie d'une femme illustre, mais bien plutôt la modeste mère chrétienne qui n'eut pas d'autre gloire que celle de son fils. Elle fut sans doute la plus heureuse des mères à cause des marques d'affection, sans exemple peut-être, que ne cessa de lui prodiguer son cher fils au milieu de ses vastes et patriotiques occupations."

Au dévoilement du bronze de Laliberté, l'après-midi, l'honorable Athanase David, M. le maire Legault, Mgr Forbes, M. le curé Brosseau, M. le député Prévost et M. le protonotaire Grignon prirent successivement la parole. M. le sénateur David devait aussi parler. A cause de la froide température, étant donné son grand âge, il fut contraint de s'en abstenir, mais les journaux du lendemain publièrent le texte de l'allocution qu'il avait préparée. C'est l'ancien compagnon de courses dans les bois du grand colonisateur, M. Isidore Martin, le brave "Isidore au curé Labelle", qui eut l'honneur de tirer le voile qui couvrait le bronze. M. le ministre Athanase

David, l'un des présidents d'honneur du comité, présenta officiellement le monument à la ville et M. le maire Legault l'accepta. Le ministre fit du héros du jour un fort bel éloge, insistant sur cette idée, exprimée par lui naguère, que "la colonisation était la force et la gloire de la nation canadienne et qu'elle serait un jour le salut de la race". M. le maire se dit heureux, au nom de sa ville, d'accepter ce monument à l'honneur du célèbre curé et fit à son tour de ses initiatives et de ses mérites un vibrant éloge. Mgr Forbes remarqua que M. Labelle avait tenu toujours à son titre de curé, l'un des plus expressifs qui soient. M. le curé Brosseau parla du bon esprit de ses paroissiens et des progrès accomplis par sa ville, grâce à l'élan que lui donna son célèbre prédécesseur. M. le député Prévost reprit l'éloge de M. Labelle, affirmant qu'il vivait toujours dans le coeur de ses concitoyens et se félicitant de ce que le monument qu'on érigeait perpétuerait à jamais sa survie. M. le protonotaire Grignon raconta d'intéressants épisodes de la vie de l'apôtre du nord. De l'allocution, substantielle et singulièrement évocatrice, qu'avait préparée M. le sénateur David, nous tenons à enregistrer ces quelques lignes : "Le 24 juin 1858, il y a soixante-six ans, j'ai entendu sir Georges-Etienne Cartier s'écrier de toute la force de ses poumons : "Emparons-nous du sol ! Là est le secret de notre avenir national." C'était la première fois, je pense, que ces paroles étaient prononcées. Bien souvent, le curé Labelle les a répétées. Il a fait mieux encore, il les a mises en acte avec un grand courage et un magnifique succès. Notre pays a grandi grâce à lui. C'est et ce sera son éternel honneur... Notre sculpteur Laliberté a su, dans son beau monument, représenter le curé roi du nord tel que je l'ai connu. Oui, c'est bien lui, portant sur son corps robuste cette forte tête où se voyaient sensiblement, avec la marque d'un caractère énergique et bienveillant, tous les signes d'un esprit vif, actif et fin. C'est bien lui ! Je le reconnais !... L'étranger qui passera ne pourra s'empêcher de l'admirer et de dire : "Celui-là était un citoyen éminent, vraiment digne des hommages de la postérité !"...

Le monument Labelle est en effet fort beau et imposant. Il fait honneur au talent de Laliberté, qui l'a conçu et artistement exécuté. Le piédestal sur lequel il est campé, en granit de Stanstead, a été dessiné par l'architecte Venne avec science et habileté. Il est digne du bronze qu'il supporte. Ce n'est pas peu dire. De dix pieds carrés à sa base et de vingt-six pieds de hauteur, le monument lui-même a, en effet, superbe et fière allure. Il parle à l'âme en même temps qu'aux yeux. Il s'orne naturellement de deux statues en bronze coulées à Paris et de deux bas-reliefs sculptés dans le granit de Stanstead. Les deux statues sont celles du curé, très ressemblant, et d'un défricheur, personnage allégorique. Le curé est représenté,



Le monument Labelle à Saint-Jérôme
Inauguré le 20 octobre 1924

debout au sommet du monument, dans son attitude d'apôtre de la colonisation. D'un geste large et puissant, son bras se tend vers le nord, comme pour indiquer à son peuple que c'est là qu'il faut aller s'emparer du sol. La figure expressive et vivante, sous le masque froid du bronze, est magnifique d'énergie et de force, de conviction et de décision. On sent qu'il faut lui obéir. En avant du socle, le personnage allégorique, statue du défricheur, la hache sur l'épaule, lui aussi évidemment décidé et résolu, tout autant que robuste et hardi, est déjà en marche, semble-t-il, vers ce nord plein de promesses que le curé montre là-haut. Au-dessous de la statue du curé et au-dessus de celle du défricheur, sur un écusson de protonotaire apostolique, se lisent ces mots de la devise du curé-apôtre devenu prélat, qu'il avait sans plus jetée sous une gerbe de blé pour constituer ses armes : *Pater meus agricola*. Cet ensemble de l'avant est vraiment bien. On lit, au pied, cette sobre inscription : "Le curé Labelle — 1833-1891." Les deux bas-reliefs des côtés ne sont pas moins expressifs aussi bien que finement ciselés. Le premier, c'est le colon à l'ouvrage, tenant d'une main l'antique faucille, offrant de l'autre une gerbe de blé en hommage au curé. Le second, c'est la femme courageuse du colon, notre incomparable femme d'habitant, prête à apporter à son mari son aide et son dévouement. A l'arrière du piédestal enfin, on a inscrit, dans la pierre, cette dédicace qui résume tout, et par laquelle, ne pouvant mieux faire, nous allons nous-même conclure ce chapitre et ce livre :

Emparons-nous du sol !

(Le curé Labelle)

Monument érigé à la mémoire de l'apôtre de la colonisation
par ses compatriotes reconnaissants

A cet endroit même, il a prêché sa croisade en
faveur de la colonisation

D'ici rayonna, de 1868 à 1891, l'action bienfaisante
de ce prêtre patriote



TABLE DES MATIÈRES

	Pages
Préface de M. Jules-Edouard Prévost	5
Introduction générale	9

CHAPITRE PREMIER

M. Labelle de sa naissance à sa nomination à la cure de Saint-Jérôme (1833-1868)	17
--	----

Sommaire. — Naissance à Sainte-Rose. — Acte de baptême. — Ses prénoms. — Note au sujet des origines de la famille Labelle. — Ce qu'était Sainte-Rose entre 1833 et 1844. — Le cordonnier Antoine Labelle et sa femme Angélique Maher. — Le site de Sainte-Rose. — Une page de l'abbé Proulx. — Le ménage Labelle et ses enfants. — La maison natale. — L'enfance du jeune Antoine. — Ses premières classes à Sainte-Rose. — Il entre à Sainte-Thérèse (1844). — Sainte-Thérèse en ce temps-là. — Un bon écolier. — Ce que promettait l'arbuste. — Cléricature à Sainte-Thérèse et au grand séminaire de Montréal. — L'idéal est d'aller au grand séminaire. — Quelques avantages pour le clerc qui reste à enseigner. — Une vocation facile à décider. — Mgr Pinsonnault. — M. Labelle est ordonné prêtre à Sainte-Rose (1er juin 1856). — Un grand jour pour lui et pour ses vieux parents. — M. Labelle vicaire à Sault-au-Récollet. — L'histoire du Sault. — Le curé Mgr Vinet. — Un bon vicaire à bonne école. — Vicaire à Saint-Jacques-le-Mineur. — Le curé Morin. — A la cure de Saint-Antoine-Abbé (1859). — Une paroisse difficile à gouverner. — Succès du jeune curé. — Mort du père du curé. — A la cure de Saint-Bernard de Lacolle (1863). — Un poste plein de responsabilités. — Un curé habile. — Le curé de Lacolle et les Fenians. — Une jolie anecdote. — A la cure de Saint-Jérôme (mai 1868).

CHAPITRE DEUXIÈME

	Pages
M. Labelle à Saint-Jérôme de 1868 à 1884	33

Sommaire. — Une page d'Arthur Buies sur les approches des Laurentides et sur Saint-Jérôme. — L'histoire de Saint-Jérôme. — Les six curés prédécesseurs de M. Labelle. — L'arrivée en mai. — Ce qu'était Saint-Jérôme en 1868. — Un vrai prêtre, exposé de l'abbé Sylvio Corbeil. — Un prêtre fidèle, ponctuel et régulier. — Le curé Labelle à l'oeuvre. — Ce qu'est sa mère pour lui et ce qu'il est pour sa mère. — Le curé canadien. — M. Labelle se fait colonisateur. — Ses activités comme curé à Saint-Jérôme. — L'église et le presbytère, une page de M. Joseph Grignon dans *Le Vieux Temps*. — Le curé explore les régions du nord. — Un souvenir de M. Joseph Grignon: le curé donnant la sainte communion à sa mère. — Un secrétaire-trésorier pour la fabrique. — Le curé fonde une académie commerciale pour les garçons. — Les religieux de Saint-Croix. — Le collège Saint-Jérôme de 1873 à 1891. — Les principaux citoyens de Saint-Jérôme à cette époque. — Le curé met tout "en branle" pour avoir un chemin de fer. — La corvée de bois (18 janvier 1872). — Le conte du Frère Marie-Victorin. — Visites et fondations dans le nord. — 333 livres ! — Le curé dans les couloirs des Chambres des députés. — Comment il insiste pour avoir des subsides. — Missions délicates que lui confie Mgr Bourget. — Lettres du curé, à ce propos, à M. le chanoine Paré. — Mésaventure du curé avec ses créanciers. — Mgr Fabre alloue les comptes. — L'affaire du cimetière. — Les vicaires de 1868 à 1878. — Inaugurations du chemin de fer de Saint-Jérôme (9 octobre 1876). — Note de *l'Opinion Publique*. — La colonisation progresse. — M. Pierre Pelletier. — Sa carrière. — Un vicaire modèle. — Le "fidèle Isidore". — Arthur Buies. — Ses relations avec M. Labelle. — Note de L.-O. David. — La vie au presbytère. — Les amis fidèles de Saint-Jérôme. — La fabrique de papier des Rolland et la manufacture de pulpe des Delisle. — A la recherche de nouveaux subsides. — M. Chapleau passe de Québec à Ottawa. — L'incendie de Sainte-Thérèse. — Le sermon de la Saint-Jean-Baptiste (1883). — Le 50ème du curé (28 novembre 1883). — Discours-adresse de M. le supérieur Nantel. — Celui du maire, M. de Ville-mure. — Réponse de M. Labelle.

CHAPITRE TROISIÈME

	Pages
M. Labelle à Saint-Jérôme de 1884 à 1891	65

Sommaire. — Sept années de vie qui sont fécondes. — Le curé Labelle compte sur l'esprit de foi de ses compatriotes. — Il désire avoir des religieux dans le nord. — Les Pères du Saint-Sacrement, le Père Eugène Prévost. — Lettres du curé au Père Prévost. — Un projet qui n'aboutit pas. — Les Jésuites à Nomingue. — Les Pères de Marie à Montfort. — Le curé Labelle et les affaires publiques. — Le parti conservateur se divise, les *Castors*. — Le curé en aura long à souffrir en purgatoire. — Sa loterie nationale. — Il faut travailler pour Dieu seul. — Il annonce au Père Prévost qu'il va partir pour l'Europe avec M. l'abbé Proulx. — Relation du voyage dans *Cinq Mois en Europe*. — La carrière de l'abbé Proulx. — Appréciation de l'auteur. — M. Proulx et M. Labelle. — Départ pour l'Europe (février 1885). — Les premières visites à Paris. — MM. Rameau et Onésime Reclus. — Voyage à Rome et en Italie. — En traversant les Alpes. — Dans les Apennins. — Court séjour à Rome, la semaine sainte. — On rentre à Paris, le soulèvement des Métis de Riel. — Ce qui en résulterait pour M. Labelle. — Deux brochures de propagande. — Le curé noue de belles relations. — Un beau geste de M. de Mun. — Une improvisation de M. le curé "nos hommes de police et nos soldats, ce sont les commandements de Dieu et de l'Eglise". — A l'exposition d'Anvers. — Chez Auguste Nicolas. — Un pèlerinage sur la tombe de Louis Veuillot. — Lettre de M. Labelle à sa mère. — Retour de M. Labelle en août 1885. — La "délégation française". — La réception qu'on fait aux "délégués", ce qu'en écrit l'un d'entre eux. — La visite à Saint-Jérôme et le banquet. — Ce qu'est le roi du nord. — Les émotions d'un départ. — Un groupe de "délégués" à Saint-Boniface et dans l'Ouest. — M. Labelle reprend sa tâche à Saint-Jérôme et ses voyages dans le nord. — La joie de Mme Labelle. — Les vicaires de Saint-Jérôme de 1885 à 1891. — Les événements politiques de 1885-1887. — M. Mercier premier ministre (27 janvier 1887). — Ce qu'en pense d'abord le curé Labelle. — Un ministère de l'Agriculture et de la Colonisation est créé (session de 1887). — Le curé Labelle devient sous-ministre (mai 1888). — M. Labelle au-dessus de la politique s'y trouve pourtant mêlé. — Sa vie de fonctionnaire à Québec. — A Saint-Jérôme et à Québec. — Les Soeurs Grises à Saint-Jérôme (29 octobre 1888), un hospice pour orphelins et vieillards, incendie de décembre 1911. — A l'*Hôtel du Lion d'Or* et chez les Dllles Flannigan à Québec. — Pas de documents officiels sur ses activités comme sous-ministre. — Toujours ami des

colons. — S'est-il trompé en acceptant l'offre de Mercier? — Le curé est élevé à la prélature (3 juillet 1889). — Texte du bref pontifical. — Le nouveau Monseigneur reste toujours "le curé Labelle". — On fête sa prélature à Québec et à Saint-Jérôme. — Rien de changé dans sa vie en partie double, à Québec et à Saint-Jérôme. — Il officie quelquefois pontificalement. — Deuxième voyage en Europe (janvier-septembre 1890). — Son testament, son passe-port et son *celebret*. — M. l'abbé Proulx, maintenant vice-recteur de l'Université, voyage en même temps. — Les visites et les relations à Paris. — Un banquet à l'*Alliance Française*, discours du comte Colonna, réponse du curé. — Article typique du *Soleil*. — Le curé Labelle à Rome. — Ses préoccupations au sujet d'un évêché à Saint-Jérôme. — Comment il est accueilli dans la ville éternelle. — De retour à Paris, il se rend à Saint-Eloi de Fourques (Normandie) "pays" probable de ses ancêtres. — Il rentre au Canada avec un groupe du *Club Alpin*. — Réception à Saint-Jérôme. — Manifestation à Québec, discours-adresse de Mercier. — Le *Club Alpin* à Saint-Jérôme. — Beau compte rendu. — Les ennuis que l'on suscite au curé sous-ministre. — Témoignage d'un haut fonctionnaire. — Article de l'*Univers* et du *Soleil* (Paris) à ce sujet. — Le curé Labelle à la besogne. — Ses derniers actes à Saint-Jérôme. — Son dernier voyage à Sainte-Rose. — Revenu à Québec, il offre sa démission. — Maladie soudaine. — Sa mort (4 janvier 1891). — *Libera* à la basilique. — Les funérailles à Saint-Jérôme (8 janvier). — L'acte de sépulture. — Mort de Mme Labelle (20 juillet 1891), rapide appréciation de la vie de cette sainte femme. — Après quarante ans.

CHAPITRE QUATRIÈME

	Pages
M. Labelle et la colonisation de 1868 à 1884	106

Sommaire. — Une transition. — M. l'abbé Rouleau. — Sa carrière. — Son aspect physique et ses belles qualités. — *L'homme d'une idée*. — Un fort bel article. — Le chemin de fer du nord. — Rapport de M. Legge. — Discours de M. Labelle au banquet de la corvée de bois. — Une lettre à M. Arthur Dansereau. — Le Pacifique-Canadien. — Lettre de l'honorable M. Abbott. — Lettre de sir Hugh Allan. — Changement de gouvernement à Ottawa (avril 1873), les libéraux remplacent les conservateurs. — Ce qu'écrivait quinze ans plus tard M. Labelle au seigneur de Globensky. — Voyages d'explora-

tion dans le nord. — Souvenirs d'un colon de Saint-Jovite. — Article de M. l'abbé Proulx, *le roi du nord*. — Une nature sauvage. — Visites aux colons. — Les établissements de la "Rouge" ont-ils été un succès? — Un article de M. Jules-Edouard Prévost (septembre 1929). — Jusqu'où, d'après M. l'abbé Rouleau, le curé Labelle aimait son nord. — Inauguration du Montréal à Saint-Jérôme (9 octobre 1876). — Le "fidèle Isidore" compagnon de voyage (1875). — Entrevue de l'auteur avec "Isidore" (janvier 1929). — M. l'abbé Proulx raconte ce qu'étaient ces voyages. — Il expose les activités du curé auprès des gouvernants et son action sur l'opinion, la *Société de colonisation*. — Comment, selon M. l'abbé Rouleau, le curé de Saint-Jérôme recevait chez lui un colon. — Une note poétique et touchante, le futur tombeau du curé au grand Nomingue. — Fondation de la *Société de colonisation* (1879). — Les statuts de la société. — Les résultats qu'elle a donnés. — Une société semblable à Ottawa (1884). — Pourquoi il faut coloniser, exposé du curé Labelle. — Il faut coloniser en vue des intérêts des âmes, par le système paroissial. — Qualités que doit avoir le colon. — Appel aux pères de familles nombreuses. — Avantages de la vallée de l'Ottawa. — Le curé n'exclut pas les citoyens d'une autre race et d'une autre croyance. — Un argument tiré de Bossuet. — Ce qu'était Saint-Jérôme et ce qu'était la région du nord, d'après M. Labelle, vers 1880. — Noms des localités qui promettent pour l'avenir. — Ceux qui se dévouèrent à la *Société de colonisation* de Montréal. — La loterie nationale (1884). — Un discours de M. le recorder de Montigny (20 avril 1884). — La messe de la Saint-Isidore du 13 mai 1883 à Notre-Dame de Montréal. — Belle lettre de l'honorable M. Chapleau au curé Labelle. — Le subside du gouvernement d'Ottawa au chemin de fer *Montréal-Occidental*. — Eloge du curé Labelle à la Chambre d'Ottawa par sir Charles Tupper, M. Joseph Tassé et M. Alonzo Wright. — La brochure *Au Nord* de M. Alphonse Nantel, futur ministre. — Description de la vallée de l'Outaouais et du Témiscamingue, par M. Alexandre Girard, dans son volume *La Province de Québec* (1905). — Rapport des opérations de la *Société de colonisation* de Montréal pour 1883-1884 par M. Labelle. — Le mouvement de colonisation s'accroît. — Le Père Resther, s. j. — Nouvelles chapelles. — Les Pères de Marie. — Les Filles de la Sagesse. — MM. Brisson et Marsan. — Le Père Martineau, s. j. — M. le député Benoît. — Jusqu'à Winnipeg et jusqu'à la Baie d'Hudson. — Le chemin Chapleau. — Il faut rapatrier les nôtres. — Conclusion du chapitre. — Un homme vraiment exceptionnel et une sorte de héros vivant. — Un prédicateur qualifié pour la Saint-Jean-Baptiste.

CHAPITRE CINQUIÈME

	Pages
M. Labelle et la colonisation de 1884 à 1891	147

Sommaire. — Les noces d'or de la Saint-Jean-Baptiste de 1884 à Montréal. — Un incident au congrès national du Gésu, le curé Labelle sacré grand homme. — Le conquérant pacifique ne se repose pas sur ses lauriers. — Courses nouvelles dans le nord. — Bon succès des *Sociétés de colonisation*, le Père Nolin. — Le curé continue d'agir sur l'opinion et de presser les pouvoirs publics d'accorder des subsides. — Le gouvernement de sir John-A. MacDonald le charge d'une mission en Europe. — Le curé avait sollicité cette mission. — Sa lettre à l'honorable M. Pope (janvier 1885). — Article de M. Alphonse Nantel, publié dans le *Nord*. — Appréciation de la carrière de M. Labelle. — La mission que lui confie Ottawa. — Appel aux colons de France. — Tâche difficile, mais M. Labelle est l'homme de la situation. — Note de la *Minerve*. — En Europe, M. Labelle se crée des relations. — Le "plan" du grand colonisateur exposé par M. Proulx. — Appel pour le nord de Québec et pour le Nord-Ouest. — Notre situation au Canada. — Les conditions pour le colon. — Les avantages du Manitoba et de l'Ouest. — Appels aux capitalistes. — Considération d'ordre sentimental. — Le climat canadien. — On organise une délégation. — Le *Guide du colon*. — Qui doit émigrer ? — Les résultats de la mission du curé en Europe. — Lettre du curé à M. Alphonse Nantel en rentrant au pays (16 août 1885). — Les "délégués" visitent le Canada. — Article du *Manitoba* à leur passage dans l'Ouest. — Ce que pense de cette mission en Europe et de ses résultats M. le député Jules-Edouard Prévost (mars 1929). — Le curé Labelle se remet à la besogne. — A Saint-Jérôme et dans le nord. — Auprès des députés et des ministres. — Lettre du curé à M. Alphonse Nantel (décembre 1885). — "Ça marche, Ça marche!" — Rapport des activités de la *Société de colonisation* (1887). — Il loue ses principaux collaborateurs. — Il demande de nouveaux chemins de fer. — L'émigration aux Etats-Unis, cimetière de notre race. — Il reste beaucoup à faire. — Il exprime le désir de passer à un autre le manteau d'Elie. — Trop bon soldat pour qu'on le relève de sa faction. — Il devient sous-ministre (mai 1888). — Son rapport de décembre 1888 à l'honorable M. Mercier. — Les espérances qu'il entretient. — Importance de la colonisation. — Les quatre grandes zones à coloniser. — Au sujet des Canadiens des Etats-Unis. — L'immigration nous est nécessaire. — Ce n'est pas lui qui accepte le programme de Mercier, mais c'est Mercier qui accepte le sien. — Son chemin de fer. — Il en parle à Arthur Buies dans une longue lettre (29 février 1888). — Ce qu'a fait M. Beemer. — M. Wyse veut se mettre de la

partie. — Ce que sera ce chemin de fer dans l'avenir. — Le curé voyait grand. — Lettre au seigneur Globensky. — MM. Beemer, Wyse et Reclus. — Une lettre de Reclus. — Si le curé eût vécu! — Lettre importante du curé à Buies (en 1888 alors qu'il est devenu sous-ministre). — Peu de documents officiels. — Lettre du curé Labelle à un curé du nord, à propos de la loi des terres (29 novembre 1890). — Au cours du voyage en Europe de 1890. — Il s'occupe à Rome d'un futur évêché à Saint-Jérôme, projet qui n'aboutit pas. — Il est reçu à Paris en triomphateur. — Article d'Auguste Roussel dans *l'Univers*. — Un article du *Figaro*, signé *Cartier*. — Le vrai but de M. Labelle. — Retour au Canada avec un groupe du *Club Alpin*. — Le curé a des ennuis. — Pas d'évêché à Saint-Jérôme. — Il offre sa démission. — Son oeuvre n'était pas finie. — La mort vient (4 janvier 1891). — Que faut-il penser de l'oeuvre colonisatrice du curé Labelle? — Ce qu'il fit pour le Manitoba et l'Ouest canadien. — Dans "son nord". — Ce qu'en dit le Père Alexis. — Ce qu'en pense M. le député Jules-Edouard Prévost. — Le diocèse de Mont-Laurier (avril 1913). — Ce qu'est devenue cette région, témoignage de Mgr Limoges. — L'oeuvre du curé Labelle considérée dans son ensemble, d'après M. le député Prévost. — "Saluez, Messieurs, c'est un conquérant qui passe!"

CHAPITRE SIXIÈME

	Pages
M. Labelle tel qu'il était	186

Sommaire. — L'objet de ce chapitre. — L'auteur et ses souvenirs du curé Labelle. — Portrait de M. Labelle. — Une note du *Temps* d'Ottawa (août 1883). — Le Père *Bon-Sens* de M. Joseph Tassé. — Jugement du Père Alexis. — Ce qu'en écrit magnifiquement Arthur Buies. — Comment le curé Labelle était vu par les Européens. — Un article de M. Georges Kaiser dans le *Journal de Bruxelles* (février 1890). — C'est un apôtre qui parle. — M. Labelle à son bureau de sous-ministre. — M. Labelle "Monseigneur" ou "curé"? — Ce qu'écrivaient du curé sous-ministre et prélat, en 1890, M. de la Brière, dans le *Soleil* (de Paris) et M. Paul Roche dans le *Gaulois* (de Paris). — Les idées directrices du curé Labelle. — Un autre article de l'abbé Rouleau (septembre 1892). — Le prestige de M. Labelle en Europe. — Un homme de coeur. — Comment il aimait Dieu et l'Eglise. — Son amour pour la patrie. — Il est pur et sans alliage. — Il est actif et agissant. — Sa tendresse pour "son nord" et "ses colons". — Sa fidélité à ses amis. — Homme de coeur,

oui, mais aussi très intelligent. — Les amis de Saint-Jérôme, William Scott. — Un trait, à propos du "fidèle Isidore" raconté par M. Rouleau, qui montre le bon coeur du curé. — Chapleau et Mercier, le curé Labelle les domine. — Comment, selon M. de la Brière, le curé Labelle est au-dessus de la politique. — Jugement sur le prestige du curé Labelle par Arthur Buies. — M. Labelle était-il orateur? — L'abbé Rouleau dit non. — Et pourtant? — M. de Molinari parle de son "éloquence rustique" et Arthur Buies de son "langage plein d'images populaires". — Un extrait de son discours à la Saint-Jean-Baptiste de 1883. — Un extrait de son discours au banquet de l'*Alliance Française* à Paris en mars 1890. — Le curé avait son éloquence à lui. — Il savait émouvoir même dans la simple causerie. — Témoignage de M. de Kaiser. — Les "Bon" du curé. — Un causeur plein de verve. — Un "type" comme il s'en rencontre peu. — Les "histoires" et les bons mots. — Ce dont se souvient M. l'avocat J.-A. Beaulieu. — Une bien bonne de M. Wilfrid Grignon. — Les souvenirs d'enfant de M. Joseph Grignon et les distractions du curé. — Ce qu'écrivait M. le sénateur David. — Une parenthèse, comment M. David appréciait l'oeuvre du curé-colonisateur. — M. Labelle, pressé de prendre son train, s'empare sans façon de la voiture d'un étranger. — Dans un voyage en chars, comment il fait la leçon à un jeune employé à propos de *Sot-au-Récolette*. — Une aventure à un café-concert à Paris. — Un pays qui produit des hommes comme lui peut nourrir des milliers d'aigrefins! — Comment il décrit la grandeur du Canada de façon pittoresque. — Il emporte en voyage le chapeau de l'abbé Proulx au lieu du sien. — Au Canada, dans le nord, il fait boire de l'eau au grand Ménard. — Un trait qui montre sa grande charité. — Son testament et ses dispositifs. — Ses legs au futur "évêque de Saint-Jérôme". — Conclusion du chapitre sur un mot de Massillon. — En résumé Labelle fut un grand Canadien.

CHAPITRE SEPTIÈME

	Pages
Mgr. Labelle devant la postérité	222

Sommaire. — Un souvenir de Foch, rapprochement avec le curé Labelle. — Funérailles qui constituent une apothéose. — L'assistance. — Chapleau et Mercier. — L'allocution de M. l'abbé Proulx, texte reconstitué. — Un compte rendu. — Les hommages de la presse canadienne. — La *Semain Religieuse* de Montréal, article du futur Mgr Bruchési. — Une ombre au tableau, "politiques" et "politiciens". — Dans les deux camps. — Ceux que nous blâmons. — Unanimité

dans l'éloge. — *L'Electeur* de Québec. — *La Minerve* de Montréal. — *L'Etendard* de Montréal. — *Le Chronicle* de Québec. — *Le Monde* de Montréal. — *Le Temps* d'Ottawa. — *La Presse* de Montréal. — *Le Monde Illustré* de Montréal. — *Le Manitoba* de Saint-Boniface. — Hommages de la presse européenne. — *Le Monde* de Paris. — *La Marine Apostolique* de Nîmes. — Autres hommages. — Celui de M. Darvault, du *Club Alpin*. — Celui de *l'Alliance Française* de Paris, discours de M. de Salone. — Le premier ministre Mercier à Paris, un service funèbre pour le curé Labelle à Sainte-Clotilde. — Son oraison funèbre prononcée par l'abbé Lacroix, compte rendu d'Auguste Roussel. — Combien et jusqu'où le curé Labelle fut regretté au Canada. — Ce qu'en disait Arthur Buies. — Conclusions d'un article de l'abbé Rouleau. — Une prophétie en train de s'accomplir. — L'idée d'un monument à la mémoire du curé Labelle, le premier comité. — Une statue du curé Labelle. — On ne travaille plus avec la même ardeur à l'oeuvre de la colonisation. — Onésime Reclus s'en plaint, son éloge de Labelle. — Un nuage à Saint-Jérôme, l'attitude du curé Lafortune, une explication. — Mercier et Chapleau, une scène touchante dont le curé Labelle se fut réjoui. — Le curé Labelle grandit devant la postérité. — Conférence à Montréal de l'honorable Alphonse Nantel. — Conférence à Saint-Jérôme de M. Joseph Grignon. — Le congrès de la colonisation de Montréal en novembre 1898. — Eloge du curé Labelle par le lieutenant-gouverneur Jetté. — Conférence sur le curé Labelle par l'abbé Rouleau. — Ce que dit le sous-ministre Lesage des activités du curé Labelle. — Une éloge du Père Cottet. — Travail d'Arthur Buies, ce qu'il dit de la région Labelle et du village de Labelle. — Le nuage de Saint-Jérôme se dissipe. — Mgr Bruchési succède à Mgr Fabre, le curé Lamarche, puis le curé de la Durantaye, à la place du curé Lafortune. — A la Saint-Jean-Baptiste de 1902. — Conclusion du panégyrique du curé Labelle par l'abbé Sylvio Corbeil. — Un article du chanoine Nantel (Mgr Nantel). — Le congrès de la colonisation de Saint-Jérôme en novembre 1905. — L'honorable Jean Prévost. — Un incident mémorable, l'Eglise et l'Etat se donnent la main. — Discours du Dr Emmanuel Fournier: "La colonisation et le curé Labelle". — Une opinion de l'auteur au sujet des retards subis pour l'érection d'un monument à M. Labelle. — Les quatre "comités" de 1891, 1897, 1908 et 1923. — Les curés de la Durantaye et Brosseau, le Nord d'Alphonse Nantel et *l'Avenir du Nord* de Jules-Edouard Prévost entretiennent le feu sacré. — L'appel du comité en septembre 1923. — Bel accueil, un éditorial de la *la Presse*, une note du sénateur David. — Le dévoilement du monument Labelle le 20 octobre 1924. — Cérémonie au cimetière. — Dans le parc Labelle. — Les discours. — Belles paroles du sénateur David. — La description du monument. — Les inscriptions.

